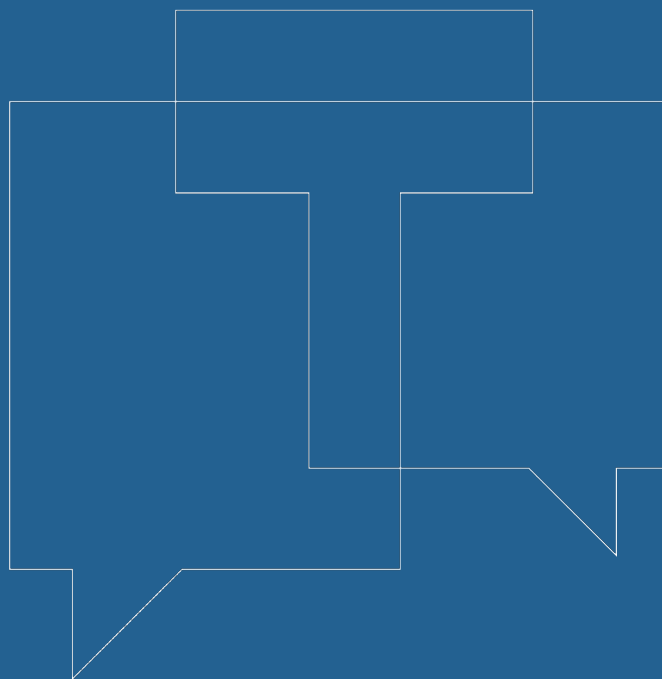


RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉS CITOYENNES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION des 15, 16 et 17 octobre 2024

Projet Des Neiges – Secteur ouest



Préparé pour :
Société de projet BVH3 s.e.n.c.



TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	2
RÉSUMÉ	3
SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS	5
SYNTHÈSE DES ACTIONS DE SUIVI	7
FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES	8
ATELIER DE CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE.....	22
APPRÉCIATION DE L'ÉVÉNEMENT.....	26
ANNEXES	33

Une première version du rapport a été envoyée le 16 décembre 2024 à 76 personnes ayant participé aux activités de consultation, pour relecture avant sa publication.

À la suite des activités de consultation tenues au printemps 2025, des modifications ont été faites pour refléter les commentaires reçus lors des activités.



MISE EN CONTEXTE

Ce rapport d'activité n'est pas un verbatim, il vise à relater le plus fidèlement possible les faits saillants émanant des activités citoyennes d'information et de consultation du 15, 16 et 17 octobre 2024. Il a pour objectif de documenter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevées lors desdites rencontres. Les faits saillants sont regroupés par thématique et présentés de façon succincte et vulgarisée.

Le contenu de ce rapport ne peut être considéré comme les paroles textuelles de BVH3, Boralex, d'Énergir, d'Hydro-Québec ou de toutes autres personnes ayant participé à l'une ou l'autre des rencontres.

La vulgarisation, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

À certains endroits, des compléments d'information ont été ajoutés au moment de la rédaction de ce rapport notamment lorsque les réponses fournies lors de l'activité étaient incomplètes ou encore afin de répondre à des questions ou des préoccupations soulevées par le questionnaire de rétroaction.



RÉSUMÉ

À l'automne 2024, trois journées d'activités citoyennes d'information et de consultation ont été tenues sur le projet éolien Des Neiges – Secteur ouest dans trois municipalités différentes :

- Le 15 octobre à L'hôtel Stoneham (610 Chemin du Hibou) à Stoneham-et-Tewkesbury.
- Le 16 octobre au Club de golf Alpin (20 rue des Monardes) à Ste-Brigitte-de-Laval.
- Le 17 octobre au Centre des congrès (Mont-Sainte-Anne, 500 Boulevard du Beau Pré) à Beaugrand.

Au total, près d'une centaine de personnes ont participé à ces trois journées.

Certains participant-es aux activités ont exprimé le souhait de s'informer plus globalement sur l'ensemble des projets Des Neiges en développement sur le territoire de la Seigneurie de Beaugrand, avec un intérêt particulier pour le progrès de chaque projet.

Cependant, l'équipe a précisé que ces rencontres citoyennes tenues étaient spécifiquement consacrées au projet Des Neiges - Secteur ouest, qui en est encore à un stade préliminaire.

Les objectifs poursuivis :

- Informer la population sur le projet.
- Recueillir les préoccupations des citoyen·nes résident·es aux abords des projets ainsi que des usagers du territoire.
- Valider les moyens de communication avec le public et sonder l'intérêt pour participer à une visite de site.
- Alimenter la rédaction de l'étude d'impact.

Le déroulement de l'activité :

Lors de ces trois journées, la population locale était invitée à assister à une présentation magistrale en après-midi ou en soirée, suivie d'une période de questions.

Des personnes-ressources étaient présentes, de 15 h à 21 h à des kiosques d'information sur différents thèmes dispersés autour de la salle, pour informer et répondre aux questions individuelles concernant le projet.



Un des kiosques offrait également une activité de consultation, animée par les représentant-es de Transfert Environnement et Société.

Voici les membres de l'équipe qui étaient sur place lors des événements :

ORGANISATION	NOM	RÔLE
Boralex	Pascale Fortin-Richard	Responsable environnement et Relations avec le milieu
	Alexandra Agagnier	Cheffe de projets principale, développement
	Caroline Le Page	Responsable, environnement et relations avec le milieu
	Michel Villeneuve	Responsable relations avec le milieu
	Xavier Roberge	Chef de projets – Développement
	Jean-Frederick Faure	Directeur projets
	Katheryne Coulombe	Conseillère principale, Affaires publiques et communications
	Laurence Gauthier	Cheffe de projet, développement
	Virginie-Pelletier Aubé	Conseillère, affaires publiques et communications
Énergir	Alexandra Desrochers-Vaughan	Conseillère, Affaires publiques et Relations avec les communautés
	Rachelle Prud'homme	Conseillère en stratégie et développement des énergies renouvelables
Hydro-Québec	Fabiola Oribe	Déléguée principale – Développement des affaires
	Roxanne Gaudreault	Conseillère relation avec le milieu
Transfert Environnement et Société	Anik Pouliot	Animation et facilitation
	Elisabeth Doyon	Co-animation de l'activité de consultation et prise de notes

Invitation

Plusieurs moyens de communication ont été déployés pour inviter la population à participer aux activités :

- Des cartons d'invitation ont été acheminés par la poste à 21 427 résidences des secteurs de Château-Richer, Saint-Tite-des-Caps, Saint-Ferréol-les-Neiges, Sainte-Brigitte-de-Laval, Lac-Beauport, Lac Delage, L'Ange-Gardien, Stoneham (Présenté en [Annexe 1](#) de ce rapport d'activité).
- Publicités dans le journal Ici l'info.
- Via les réseaux sociaux des municipalités.



SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS

Ce tableau présente une synthèse des principales préoccupations soulevées lors des activités.

THÉMATIQUES	PRÉOCCUPATIONS ET SUJETS D'INTÉRÊT
Projet	
Raison d'être	• Les besoins énergétiques à court et long terme. • La productivité des sources d'énergie éolienne et hydroélectrique. • La proportion d'énergie destinée à la consommation du Québec par rapport à celle exportée. • La volonté de réduire la consommation d'énergie plutôt que d'en produire davantage. • L'avenir du projet une fois le contrat de 30 ans avec Hydro-Québec terminé.
Localisation du projet et territoire	• Le potentiel de développement futur du territoire visé par le projet. • L'intégration du projet dans son milieu d'accueil.
Fonctionnement d'un parc éolien	• La capacité de production des éoliennes. • La taille des éoliennes projetées, leur utilisation ailleurs dans le monde et leur efficacité. • Les aménagements et leur sécurité. • Le remplacement des éoliennes en fonction par des modèles plus performants, plutôt que d'en ajouter de nouvelles.
Réglementation et contrôle	• Le processus réglementaire nécessaire à l'implantation ainsi que sur les mesures de suivi et de contrôle. • Les suivis environnementaux des impacts sur l'eau de surface. • Le financement du projet et du BAPE. • L'intégrité de l'étude d'impact.
Construction	
	• Le déboisement requis pour la construction et la gestion du bois. • La nécessité de mettre en place de nouvelles lignes électriques pour le transport de l'énergie produite par le projet. • L'impact sur les utilisateurs des sentiers de motoneige. • Le transport et la circulation. • La planification de la construction et les horaires de travail. • L'usure des routes.



Environnement	
Milieus humides et hydriques	• La préservation des milieux humides et hydriques. • L'érosion des berges des rivières. • La responsabilité d'assurer un contrôle sur la qualité de l'eau.
Faune et flore	• L'impact du projet sur la faune (originaux, oiseaux, chauves-souris et rapaces.) • L'impact du projet sur l'environnement et la biodiversité. • L'ampleur du déboisement prévu.
Paysage et cohabitation sonore	• L'impact des éoliennes sur le paysage. • L'impact des éoliennes sur le climat sonore. • La méthodologie utilisée pour les simulations sonores et les suivis sonores en exploitation. • Les sons de basse fréquence et les vibrations générées. • L'augmentation de l'énergie circulant dans les lignes de transport électrique de la région et son impact sur le niveau de bruit généré.
Retombées économiques	
Redevances et retombées locales	• Les revenus redistribués aux communautés. • La répartition des redevances. • La valeur foncière des propriétés. • L'emploi local et les retombées indirectes pour la municipalité de Ste-Brigitte-de-Laval. • L'approvisionnement en composantes québécoises.
Emplois	• La création d'emplois pour la région. • L'emploi et la formation de la main-d'œuvre locale. • L'importance de privilégier l'expertise locale.
Les relations avec les communautés locales	
Accès à l'information	• L'accès à des experts externes lors des prochaines activités. • La promotion des prochaines activités par différents médias.

SYNTHÈSE DES ACTIONS DE SUIVI

Cette section présente une synthèse des principales actions de suivi à entreprendre par l'équipe du projet.

- Consulter à nouveau la population une fois les emplacements d'éoliennes établis et les simulations visuelles et modélisation du climat sonore disponibles.
- Inviter des spécialistes externes à échanger avec la population sur les enjeux d'intérêt citoyen identifiés lors des activités publiques pour présenter l'étude d'impact sur l'environnement.
- Présenter la planification du transport des composantes et des travailleurs et des travaux prévus pour la construction du futur parc.
- Porter une attention particulière aux impacts potentiels sur les bassins versants dans l'étude d'impact sur l'environnement.
- Planifier des opportunités d'écoute du bruit des éoliennes lors de la visite de terrain.



FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES

Cette section présente les faits saillants des échanges avec le public au cours des trois journées. Les propos ont été recueillis lors de discussions autour des kiosques d'information et pendant les périodes de questions qui ont suivi les présentations magistrales. Ils sont organisés par thèmes.

Chaque thème commence par une brève explication de l'information présentée, suivi par les faits saillants des échanges. Le contenu des affiches disposées autour des kiosques et le support visuel de la présentation magistrale se trouvent en annexe.

LE PROJET

RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Plusieurs questions ont porté sur l'estimation des besoins futurs en énergie. Il a été demandé si **les besoins énergétiques ont été calculés en prenant en compte l'augmentation de la demande liée à certains facteurs**, comme l'essor de l'intelligence artificielle.

L'équipe a répondu que le plan d'Hydro-Québec est mis à jour chaque année, et des analyses sont constamment réalisées pour anticiper les besoins futurs. Ainsi, les besoins anticipés sont plus importants en fonction notamment des cibles gouvernementales de décarbonation de l'économie québécoise, de la demande pour les véhicules électriques et de l'augmentation de la demande énergétique des entreprises.

Des données permettant de comparer la **productivité des sources d'énergie éolienne et hydroélectrique** sont souhaitées, afin de mieux comprendre les avantages et inconvénients de chaque option, ainsi que leur complémentarité. Plusieurs participant·es souhaitaient par exemple connaître l'apport énergétique des projets éoliens en comparaison à des barrages comme le complexe de la Romaine, par exemple.

L'équipe a expliqué que pour répondre à ces questions il faut comparer l'énergie produite plutôt que la puissance installée puisque les des deux types d'énergies n'ont pas le même facteur d'utilisation. Il s'agit du rapport entre l'énergie effectivement produite par une installation sur une période donnée et l'énergie qu'elle aurait pu potentiellement produire si elle avait fonctionné à pleine puissance durant toute la période. Pour l'éolien ce facteur se situe en moyenne autour de 35 % alors qu'il est plus proche de 65 % pour les centrales hydroélectriques avec réservoir au Québec. Ainsi, en comparant l'énergie produite, il faudrait environ deux fois Des Neiges (3 projets) pour égaler la production annuelle du complexe de la Romaine.



Les deux sources d'énergie sont complémentaires. Lorsque le vent est bon et que les éoliennes sont productives, il est possible d'accumuler de l'eau dans les barrages qui pourra par la suite être utilisée lors des périodes de pointe. L'objectif est ainsi de créer un mix énergétique. L'énergie éolienne présente l'avantage d'être déployée plus rapidement, souvent près des réseaux de transport existants et avec peu d'impacts environnementaux.

Des préoccupations ont été soulevées concernant la raison d'être du projet dans un contexte où Hydro-Québec vend de l'électricité aux États-Unis. On a souhaité connaître la **proportion d'énergie destinée à la consommation du Québec par rapport à celle exportée**.

Les électrons produits par le projet éolien seraient intégrés au réseau d'Hydro-Québec. Il a été précisé que de toute l'électricité produite au Québec, actuellement environ 85 % dessert le marché local tandis qu'environ 15 % est exportée. Le projet développé par Boralex, Énergir et Hydro-Québec, permettrait de sécuriser des mégawatts à un prix compétitif alors que l'économie québécoise repose encore à la hauteur de 50 % sur des sources d'énergie fossiles (transport, usines) qui devront être remplacées par des énergies propres d'ici 2050.

Des questions ont été posées s'il n'était pas plus important de **réduire notre consommation d'énergie plutôt que d'en produire davantage**.

Il a également été répondu qu'Hydro-Québec met en place des mesures pour maximiser les économies d'énergie et réduire la consommation. Toutefois, bien que ces efforts soient essentiels, ils ne suffiront pas à couvrir tous les besoins supplémentaires en électricité liés à la transition énergétique et à la croissance économique. Une augmentation significative de la capacité de production sera donc nécessaire.

Des personnes ont exprimé des préoccupations concernant l'**avenir du projet à l'échéance du contrat de 30 ans avec Hydro-Québec**.

L'équipe a expliqué qu'il existe deux options envisageables :

1. La première, et celle qui est privilégiée, consiste à prolonger le contrat. Après 30 ans, les équipements continueront probablement d'être opérationnels, sous réserve de maintenance régulière.
2. La seconde option, dans le cas où le contrat ne serait pas renouvelé, serait un démantèlement complet des installations afin de restaurer le site. Les éoliennes seraient retirées (potentiellement réutilisées dans d'autres parcs éoliens), le réseau collecteur aussi, les fondations de béton seraient arasées jusqu'à 1 m sous la surface du sol. La nature pourrait alors reprendre les espaces libérés des chemins et des emplacements d'éoliennes. Ce démantèlement est prévu dans l'étude d'impact du projet.



Quelques personnes ont indiqué souhaiter recevoir plus d'information sur les perspectives de **recyclage des composantes** des éoliennes à la fin du projet.

LOCALISATION DU PROJET

Le projet en étant encore à un stade préliminaire de conception, le positionnement exact des éoliennes n'est pas encore déterminé. À ce stade, seules les zones constructibles ont été identifiées. Les paramètres techniques, environnementaux et sociaux sont des facteurs élément importants liés à l'optimisation des positions exactes à définir.

La majorité des participant-es aux rencontres ont exprimé le souhait de suivre le développement du projet ainsi que de revoir des simulations visuelles plus exactes une fois que l'emplacement des éoliennes sera déterminé.



L'équipe a souligné l'importance de consulter la population à toutes les étapes du développement du projet et s'est engagée à revenir présenter une mise à jour une fois les emplacements précis établis.

Des demandes de points de vue pour des simulations visuelles spécifiques ont été identifiées et sont répertoriées dans la section *Atelier de cartographie participative*.

Il a été demandé si c'était possible qu'il y ait **élargissement du territoire occupé par le projet**, afin d'augmenter la production et répondre à une éventuelle hausse des besoins.

L'équipe a répondu que les projets éoliens ne sont pas autorisés partout en fonction de la réglementation municipale. Bien qu'il soit permis dans la Seigneurie de Beupré, ce n'est pas le cas partout, notamment dans les territoires municipalisés de Stoneham et Sainte-Brigitte-de-Laval. Le potentiel éolien du territoire de la Seigneurie de Beupré serait utilisé presque en totalité si les trois projets Des Neiges se réalisent. Il pourrait rester du potentiel pour des plus petits projets, mais rien de comparable aux projets Des Neiges.

Au sujet du **raccordement du parc éolien au réseau de transport d'Hydro-Québec**, il a été demandé s'il pouvait se faire sur des **terres zonées agricoles**.

L'équipe a précisé qu'il n'était pas possible de se prononcer avec exactitude pour l'instant sur le tracé du raccordement. La préoccupation est notée et un suivi sera présenté à la population dès qu'une réponse sera disponible. Toutefois, il est peu probable que le raccordement se fasse en terres agricoles.



FONCTIONNEMENT D'UN PARC ÉOLIEN

La plupart des participant·es ont posé des questions générales sur le fonctionnement et l'emplacement d'un projet éolien. Plusieurs réponses ont été fournies durant la présentation principale.

Une question a été posée concernant **la taille des éoliennes** projetées, souhaitant connaître des exemples de leur **utilisation ailleurs dans le monde** demandant quelles preuves avait-on de leur **efficacité**.

Concernant la taille des éoliennes, il a été répondu qu'alors que les éoliennes présentes actuellement sur le territoire mesurent 85 mètres de hauteur de tour, les nouvelles atteindraient un maximum de 120 mètres. Le changement le plus important avec l'évolution des modèles disponibles sur le marché concerne la longueur des pales. Celles des nouvelles éoliennes qui seraient installées pour le projet pourraient mesurer jusqu'à 90 m. (Voir le schéma [Fonctionnement d'un parc éolien](#)).

Concernant leur utilisation ailleurs dans le monde, il a été répondu que ces éoliennes « modernes » sont en opération dans divers pays. Il s'agit d'une évolution technologique des modèles qui sont utilisés depuis longtemps au Québec. Ces éoliennes sont reconnues à l'international et d'autres installations similaires sont prévues prochainement au Québec.

En ce qui concerne leur efficacité, il a été souligné qu'elles sont beaucoup plus performantes que celles qui sont présentement en opération. Elles permettraient au nouveau parc de produire la même quantité d'électricité avec trois fois moins d'éoliennes.

Une question a été soulevée concernant la sécurité aux abords des équipements et la **possibilité d'ajouter des aménagements** en périphérie, notamment des clôtures.

Il a été précisé que le territoire de la Seigneurie de Beauré étant privé, la cohabitation avec les éoliennes y est déjà limitée. Il n'est pas prévu et justifié d'installer des clôtures. De plus, il a été souligné que plusieurs projets éoliens au Québec sont réalisés sur des terrains accessibles au public, et qu'aucune clôture n'est installée autour des installations. Cela n'a pas posé d'enjeux de sécurité, ni à la Seigneurie de Beauré, ni ailleurs.

Il a été demandé s'il serait possible de remplacer les éoliennes en fonction par des **modèles plus performants, plutôt que d'en ajouter de nouvelles**.

Il a été répondu que les parcs existants ont été installés seulement depuis une dizaine d'années. Les éoliennes sont toujours en excellent état et continueront de fonctionner pendant au moins 10 ans et les retirer serait un gaspillage de



ressources. De plus, il n'est pas possible de simplement les remplacer par des modèles plus puissants aux mêmes endroits, car les nouvelles éoliennes étant plus grandes, elles seraient trop proches les unes des autres, ce qui affecterait leur performance.

RÉGLEMENTATION ET CONTRÔLE

Des questions ont été soulevées concernant **le processus réglementaire** nécessaire à l'implantation de ce genre de projet ainsi que sur **les mesures de suivi et de contrôle** mises en place.

L'équipe a répondu que :

1. L'étude d'impact sur l'environnement doit être complétée en répondant à tous les éléments contenus dans la directive du ministère. La directive indique la nature, la portée et l'étendue de l'étude d'impact à réaliser. Elle formule aussi les principes d'une démarche explicite et uniforme visant à fournir les renseignements nécessaires à l'évaluation environnementale du projet proposé et au processus d'autorisation par le gouvernement.
2. Elle est déterminée par le gouvernement spécifiquement pour le projet et mise à la disposition du public en ligne. Une fois complète, l'étude d'impact est analysée par le gouvernement et par le [BAPE \(Bureau d'audiences publiques sur l'environnement\)](#), qui a la responsabilité de consulter le public. Par la suite, le ministère pourra imposer au promoteur des conditions supplémentaires au moment de l'autorisation du projet. Plusieurs autres autorisations sont aussi nécessaires (ex. : permis de déboisement, permis de construction). Les initiateurs assureront la surveillance environnementale tout au long des travaux de construction.
3. Les initiateurs feront ensuite les suivis environnementaux convenus dans les autorisations afin de vérifier que l'étude d'impact était fiable et que la conformité réglementaire est respectée. Par exemple, le suivi du climat sonore et celui des chauves-souris et des oiseaux sont normalement demandés à par le ministère qui est aussi responsable du contrôle et du suivi des engagements à plusieurs moments de la vie du projet.
4. Un comité de liaison sera également formé, composé de représentants de divers groupes, y compris des citoyen·nes. Ce comité se réunira régulièrement pour formuler des suggestions et des commentaires afin d'assurer une amélioration en continu du projet et répondre aux préoccupations soulevées.

On a demandé comment fonctionne le **financement du projet et du BAPE**.

L'équipe a répondu que pour un investissement d'un milliard de dollars, chaque partenaire contribue à hauteur d'un tiers de cette somme. Ainsi, aucun financement public n'est requis pour le développement de ce projet. Quant au



BAPE, le promoteur doit défrayer les coûts de son audience, conformément à la loi qui prévoit le montant à déboursier.

Une question a été soulevée concernant l'**intégrité de l'étude d'impact**. Il a été souligné qu'on souhaitait qu'elle soit réalisée de manière neutre.

L'équipe a répondu que ce sont les partenaires qui financent l'étude, mais que celle-ci est réalisée par des experts indépendants qui appliquent des méthodologies reconnues et qui ont aussi leurs normes professionnelles. Dans ce cas-ci, il s'agit de PESCA Environnement. Après la réalisation de l'étude d'impact, le projet doit passer par le processus d'examen du BAPE. Le registre des évaluations environnementales est accessible au public, il contient toute la documentation relative à l'évaluation environnementale du projet.

CONSTRUCTION

Des informations préliminaires ont été discutées quant au transport des composantes d'éoliennes jusqu'au site. L'équipe a précisé que le plan de transport sera convenu avec le ministère des Transports puisque certaines composantes surdimensionnées requièrent des mesures de surveillance particulières. Il est encore trop tôt dans le développement du projet pour présenter les itinéraires qu'emprunteront les composantes jusqu'au site. Différents ports pourront se répartir la réception des équipements comme c'est prévu pour le projet Des Neiges – Secteur sud qui est plus avancé dans son développement, ces informations seront partagées lors d'activités d'information et de consultation futures.

Une question a été posée concernant le **déboisement requis pour la construction et la gestion du bois**.

L'équipe a répondu que tout le bois à valeur commerciale provenant du territoire sera valorisé. Les volumes coupés pour le projet sont inclus dans le plan de coupe annuel du Séminaire, ils n'occasionnent donc pas de déboisement supplémentaire aux activités de foresterie déjà prévues.

Une question a été posée à savoir si le **transport de l'énergie produite par le projet nécessiterait la mise en place de nouvelles lignes électriques**.

Une ligne serait construite entre le poste de raccordement du projet et la ligne de transport d'Hydro-Québec, avec l'objectif de prévoir le raccordement aussi court que possible. Deux processus d'autorisation distincts seront réalisés : un pour le projet éolien qui inclue le réseau collecteur qui relie en souterrain les éoliennes au poste de raccordement et un autre pour le projet de raccordement jusqu'au réseau de transport d'Hydro-Québec. Cette ligne aérienne entre le poste de raccordement et la ligne de transport fera aussi l'objet de consultations publiques menées par Hydro-Québec.



Il a été demandé si le réseau de chemins du projet risquait d'**impacter les utilisateurs des sentiers motoneige**.

L'équipe a expliqué que les sentiers de motoneige croisent les chemins du projet, mais que l'objectif est de réaliser les travaux de construction de manière à ne pas perturber les activités de motoneige. L'équipe veillera à ce que les sentiers restent praticables et sécuritaires pour tout au long du projet.



À travers le questionnaire de satisfaction, quelques personnes mentionnent souhaiter recevoir plus d'information sur les phases de **transport** (fermeture/détour) et la **planification de la construction** du projet et les horaires de travail (jour/nuit), demandant également si un impact est à prévoir sur l'usure des routes.

Lors de la rencontre à Ste-Brigitte-de-Laval, une personne demande si les 40 à 50 camions de bois qui empruntent la route de Saint-Achillée chaque semaine, sont le résultat de travaux pour préparer les routes du projet ou auraient tout autre lien avec les projets éoliens.

Les porte-paroles ont répondu que les travaux en lien avec le projet ne sont pas encore débutés (et pas encore autorisés). Il s'agit probablement des activités de foresterie du Séminaire de Québec qui exploite le bois commercial de la Seigneurie de Beaupré.

ENVIRONNEMENT

MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Plusieurs questions ont été posées concernant **les impacts du projet sur les milieux humides et hydriques**. Parmi celles-ci, il a notamment été demandé quel serait l'impact sur les différents bassins versants et plus spécifiquement si des impacts sont à prévoir pour la rivière Montmorency, de la rivière du Mont-Saint-Étienne et de la rivière des Roches. Les préoccupations évoquées incluent l'impact du déboisement et de la construction des chemins sur le ruissellement.

L'équipe a précisé qu'elle a identifié certains milieux hydriques plus sensibles lors de la présentation, mais que tous les milieux humides et hydriques seront analysés dans l'étude d'impact. Des échanges réguliers ont aussi lieu avec les organismes de bassin versant. Enfin, le déboisement sera effectué selon les meilleures pratiques et il n'est normalement pas un enjeu des projets éoliens que d'en craindre un impact significatif sur l'écoulement de l'eau de surface en dehors de la zone du projet.

Une demande a été reçue à travers le questionnaire de rétroaction à l'effet de faire des études afin de bien anticiper les **impacts pour le bassin versant Montmorency**.



Il a aussi été demandé si des études existent concernant l'impact des projets éoliens sur l'**érosion des berges des rivières** comme il s'agit d'un enjeu déjà important pour les riverains des rivières en aval du projet. A également été questionné à qui revient la **responsabilité d'assurer un contrôle sur la qualité de l'eau**.

L'équipe a indiqué que les études sur les eaux de surfaces ne sont pas requises dans le cadre de cette étude d'impact. Toutefois, des suivis seront faits quant à la qualité de l'eau dans les puits des chalets à proximité. L'équipe a aussi indiqué les principales réglementations relatives au projet :

- Des distances séparatrices (minimum de 60 m) sont respectées près des cours d'eau. Même si le projet est en terres privées, toutes les normes réglementaires seront appliquées et le ministère devra donner son approbation.
- Les mesures et réglementations garantissant le libre passage des poissons sont aussi appliquées lorsque des cours d'eau sont traversés par les chemins.

FAUNE ET FLORE

Des préoccupations ont été exprimées concernant l'**impact du projet sur la faune**, notamment en ce qui concerne les **originaux**, les **oiseaux**, les **chauves-souris** et les **rapaces**. Des inquiétudes ont également été soulevées quant à la possibilité que le développement du projet nuise à l'**environnement** et à la **biodiversité** du territoire. Une personne a suggéré d'inviter un biologiste lors de la prochaine rencontre.

Plusieurs questions ont été posées concernant l'**ampleur du déboisement prévu**. On a aussi voulu connaître si et comment le bois coupé serait valorisé.

L'équipe a précisé que pour le moment, aucune action n'a encore été entreprise pour le projet, à l'exception de la construction du chemin d'accès pour le secteur sud qui était un engagement des parcs existants. Les activités de foresterie qui ont actuellement lieu sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré font partie des activités courantes du Séminaire.

Une fois le projet autorisé, le déboisement requis pour le parc éolien sera inclus dans le quota annuel de bois récolté par le Séminaire de Québec. Il n'y aura donc pas de déboisement supplémentaire et tout le bois commercial sera valorisé par le Séminaire à l'intérieur des volumes prévus.

Voici quelques informations ressorties par l'équipe concernant la coupe de bois nécessaire pour la construction du projet :

- L'aire de levage des éoliennes, c'est-à-dire l'aire requise pour leur assemblage au site de leur emplacement, est généralement de 100 m par 100 m, soit un hectare.



Complément d'information : il est possible que l'aire de levage nécessaire soit un peu plus grande selon les emplacements ou en fonction du modèle d'éolienne qui sera choisi.

- Les éoliennes modernes permettant de produire 3 fois plus d'énergie, il est possible d'atteindre la puissance projetée avec moins d'empreintes au sol et conséquemment avec moins de chemins et moins de déboisement.

L'équipe a aussi insisté qu'elle reviendra consulter la population lorsque l'étude d'impact sera prête et qu'elle sera rendue publique pour que tout le monde puisse la consulter.

En ce sens, des commentaires ont été laissés par les participant-es à travers le questionnaire de rétroaction afin d'indiquer des préoccupations à intégrer à l'étude d'impact. Ceux-ci mentionnent la crainte d'assèchement des rivières ainsi que la protection des habitats fauniques et floristiques.

Des personnes ont également mentionné leur souhait d'avoir des spécialistes qui pourraient venir répondre aux questions concernant l'impact sur la faune et la flore lors de la prochaine rencontre.

PAYSAGE ET COHABITATION SONORE

La majorité des participant-es aux activités ont exprimé s'être déplacés motivés par des questionnements ou des préoccupations concernant l'impact du projet sur le paysage et ses impacts sonores. Les [simulations visuelles hypothétiques](#) présentées semblent avoir été rassurantes pour plusieurs et aucune de ces images préliminaires n'a suscité de refus catégorique. Toutefois, étant donné que l'emplacement précis des éoliennes n'est pas encore déterminé, il est difficile pour les participant-es d'énoncer des préoccupations ou des commentaires précis. Les participant-es ont montré un fort intérêt à être reconsultés et à pouvoir exprimer leur avis une fois l'étude d'impact réalisée. Des points de vue supplémentaires ont aussi été identifiés pour la production des simulations visuelles de l'étude d'impact. Ils sont identifiés à la section *Atelier de cartographie participative*.

Il a été demandé si, lors de la prochaine rencontre, il était possible de connaître le **niveau sonore généré par les éoliennes** ainsi que **la distance** à laquelle ce bruit est perceptible.

Dans le cadre de l'étude d'impact, les experts indépendants produiront une modélisation de l'impact sonore maximal anticipé pour chacune des éoliennes prévues dans le projet. En exploitation, il est essentiel de maintenir ces niveaux sous les seuils réglementaires et le ministère veille à ce que les niveaux de bruit respectent les normes. Si des dépassements devaient être constatés au fil du temps, des mesures correctives devraient être prises pour rétablir la situation.



L'équipe a précisé que les études des parcs existants et celles des projets Des Neiges plus avancés dans leur développement démontrent qu'en dehors du territoire de la Seigneurie, les éoliennes seraient pratiquement inaudibles.

Il a été demandé si des mesures étaient prises pour **évaluer le bruit** pour chaque éolienne et **quelle méthodologie** était utilisée, notamment en tenant compte des résonnances liées aux montagnes, des conditions de vent, et d'autres facteurs, à la fois **pendant et après l'installation**.

Dans le cadre de l'étude d'impact, une étude du bruit ambiant avant le projet est réalisée. Par la suite, une modélisation du projet et de ses émissions sonores est faite par des spécialistes. Le logiciel effectue les calculs en respectant la norme ISO approuvée par le ministère. Toutes les variables qui influencent la propagation du son sont aussi prises en compte afin de modéliser le scénario le plus défavorable. La modélisation vise à anticiper la situation maximale où tous les facteurs seraient au maximum en même temps pour assurer que la réglementation sera respectée en tout temps. Ces études ont été produites pour tous les parcs existants et lorsqu'elles seront disponibles pour ce projet, elles seront présentées lors d'une activité publique.

Une intervention a été faite concernant les **données mesurées par un sonomètre**. Il a été indiqué que même si les niveaux sonores ne dépassent pas les normes en décibels ou encore lorsqu'ils ne sont pas détectables par l'appareil par ce que camouflés par d'autres sources de bruit, les sons demeurent perceptibles. Ainsi, assurer la conformité réglementaire ne répond pas nécessairement à l'inquiétude d'entendre le **bruit des éoliennes** qui pourrait être présent à toute heure de la journée. La personne estime l'**atténuation de ce type de son difficile** et souhaiterait pouvoir **entendre une modélisation sonore audio**.

L'équipe a précisé que la simulation sonore qui sera produite pour l'étude d'impact sera effectivement présentée en décibels. Elle consultera les experts en acoustique afin de déterminer si une modélisation audio pourrait être présentée dans le futur.

Il a été demandé si des endroits ou des points d'écoute étaient prévus, afin de permettre aux participant·es de **se rendre sur place** et de **découvrir à quoi pourrait ressembler le bruit généré** par les éoliennes.

L'équipe a répondu qu'elle prévoyait organiser une visite des parcs existants au printemps ou à l'été prochain pour permettre aux participant·es d'entendre le bruit des éoliennes et de se faire une idée de l'impact visuel. On a invité les personnes intéressées à s'inscrire à l'infolettre pour recevoir les détails. La visite des parcs en exploitation permettra de montrer le fonctionnement des éoliennes et d'illustrer le niveau sonore à différentes distances si le vent est suffisant.



Il a été demandé s'il y avait eu des **plaintes concernant le bruit des parcs éoliens existants** sur la Seigneurie de Beaupré.

L'équipe a répondu que cela s'était déjà produit, mais que les plaintes étaient principalement liées à des problèmes techniques, tels que des bris d'équipements ou des dysfonctionnements mineurs. Les procédures de gestion des plaintes permettent précisément de porter des actions correctrices rapidement dans ce genre de situation. Dans la Seigneurie de Beaupré, étant donné la distance des résidences, les plaintes sont rares, et lorsqu'elles surviennent, elles sont rapidement résolues.

Pour ceux qui possèdent un **chalet dans la Seigneurie**, on se demande si le bruit sera perceptible et s'il y aura un **bruit constant**.

L'équipe a précisé qu'aucune éolienne ne peut être installée à moins de 800 mètres d'un chalet. Même si les éoliennes sont plus grandes, elles ne génèrent pas davantage de bruit, elles permettent simplement d'en installer moins. Il est difficile de déterminer précisément le niveau sonore à une distance donnée pour le moment, mais les simulations démontreront à quoi s'attendre. Ce qui est certain, c'est que le bruit restera en dessous des normes. Il a aussi été précisé que la perception du bruit peut-être très variable : les éoliennes tournent seulement lorsqu'il y a du vent et plus il y a du vent, plus elles tournent vite ce qui en augmente l'impact sonore, mais alors le vent fort camoufle aussi le bruit des machines.

On a souhaité savoir si des simulations acoustiques avaient été réalisées pour **déterminer jusqu'à quelle distance le bruit des éoliennes se propage**, notamment par rapport aux chalets.

L'équipe a indiqué que, pour le moment, ces simulations n'ont pas encore été réalisées, car l'emplacement précis des éoliennes n'est pas déterminé. Cependant, elles seront effectuées dans les prochains mois. Il n'est pas possible de donner une réponse générique puisque la propagation du son varie beaucoup en raison de divers facteurs, tels que la topographie et les conditions environnementales ce qui rend important de faire une modélisation pour chacune des éoliennes. La simulation sonore maximale sera incluse dans l'étude d'impact.

Il a été demandé si des études avaient été réalisées sur l'**impact des sons à basse fréquence et les vibrations générées** par les éoliennes.

L'équipe a expliqué que globalement, les études concluent qu'il n'y a pas de risques connus pour la santé. L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a recensé des études sur les infrasons, les sons de basses fréquences et les vibrations, et il ne semble pas y avoir d'enjeux de santé publique tant que les niveaux sonores restent dans les normes établies. Une question a été posée concernant l'impact de l'**augmentation de l'énergie circulant dans les lignes de transport**



électrique de la région sur le niveau de bruit généré par celles-ci. Les riverains de la ligne de transport électrique étant déjà préoccupés par le bruit provenant de celle-ci en hiver souhaitaient aussi savoir si les éoliennes risquaient d’être plus bruyantes.

L’équipe a répondu que le raccordement du projet aux lignes de transport d’électricité ne devrait pas avoir d’impact sonore supplémentaire. Quant aux éoliennes, il s’agit d’une contribution sonore difficilement comparable, surtout qu’elles seraient installées à plus grande distance des résidences que la ligne à haute tension.

Il a été demandé quel **niveau de bruit les résident-es de Saint-Adolphe** risquaient d’entendre.

L’équipe a répondu que la limite de la zone du projet se situe à 1,5 km de Saint-Adolphe et que le positionnement précis des éoliennes dans cette zone demeure à déterminer. Lorsque ce sera le cas, la simulation sonore sera présentée sur une carte du territoire et les résident-es les plus proches pourront voir précisément les niveaux sonores anticipés près de chez eux. Pour les deux autres projets Des Neiges, plus avancés dans leur développement, les simulations sonores ne démontrent pas d’impacts sonores anticipés en dehors des limites du territoire de la Seigneurie de Beupré (sauf une toute petite zone sous le Secteur sud où les éoliennes pourraient parfois être audibles dans certaines conditions de vent).

L’équipe a indiqué que des cartes de modélisation du bruit généré par les éoliennes ont été élaborées dans le cadre de l’étude d’impact des autres projets. Ces cartes seront incluses dans le compte-rendu, afin que chacun puisse y avoir accès. Elles se trouvent en Annexe 5.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

REDEVANCES ET RETOMBÉES LOCALES

Aux kiosques et dans le questionnaire d’appréciation, certaines personnes ont exprimé leur intérêt pour les **retombées économiques** du projet. Des questions ont été soulevées concernant la **part des revenus qui serait redistribuée aux communautés**, ainsi qu’un intérêt à connaître **comment les retombées économiques se compareraient avec d’autres projets au Canada**.

Lors des présentations magistrales, des questions ont été soulevées concernant les **redevances**, notamment sur une **estimation du montant qui serait réparti entre les MRC**. Il a aussi été demandé si le Séminaire de Québec recevrait aussi des redevances.



L'équipe a indiqué que plus de détails seront présentés dès que les ententes seront conclues. Les redevances seraient de l'ordre de 80 millions de dollars sur les 30 ans du projet (Secteur ouest seulement), répartis entre les communautés autochtones et les MRC du territoire.

On a aussi expliqué que le Séminaire est un propriétaire foncier, un loyer est donc payé pour chaque éolienne installée sur le site, comme c'est le cas pour tous les parcs existants. Ce loyer ne fait pas partie des redevances aux communautés.

Il a été demandé quel serait l'impact du projet sur la **valeur foncière des propriétés des environs**.

Il n'y a aucune résidence permanente à l'intérieur de la Seigneurie de Beauré. Par ailleurs, à la suite de la construction de plusieurs parcs éoliens en Gaspésie, la firme SNC-Lavalin Inc. a consulté les directeurs généraux des municipalités de Cap-Chat, Baie-des-Sables et Carleton où des parcs éoliens ont été construits. Ceux-ci ont confirmé qu'il n'y avait pas eu d'impact sur la valeur foncière des propriétés environnantes à la suite de l'installation des parcs éoliens.

Il a été demandé si l'**accès au projet pour les travailleurs par le réseau local et non la route 175** avait été étudié pour permettre de **favoriser l'emploi local et les retombées indirectes pour la municipalité de Ste-Brigitte-de-Laval**. Sinon, on suppose que les retombées économiques liées au passage des travailleurs bénéficieraient principalement à la Ville de Stoneham plutôt qu'aux municipalités avoisinantes.

Il a été répondu qu'il n'est pas prévu de permettre aux travailleurs d'utiliser d'autres points d'accès que ceux qui seront identifiés dans le projet. La planification sera faite pour bien gérer la circulation et la sécurité. Cependant, la priorité est d'embaucher des travailleurs locaux, et pour ceux venant de l'extérieur, de maximiser les retombées indirectes sur le territoire. Les échanges avec les municipalités se poursuivront en ce sens.

EMPLOIS

Il a été demandé de préciser si le projet prévoyait **500 emplois simultanés**, ou bien un total de **500 personnes sur une période de 3 à 4 ans**. Des questions ont aussi été posées quant aux moyens dont dispose l'équipe afin de **prioriser les emplois locaux**.

Il a été répondu qu'il s'agit de 500 travailleurs présents simultanément lors de la phase de construction. Le recrutement sera séquentiel, avec un nombre plus élevé de travailleurs à différentes étapes, selon les divers métiers nécessaires sur le site en même temps. Des activités de maillage avec les fournisseurs



locaux seront organisées à l'approche des travaux de construction afin de privilégier l'approvisionnement local.

Certaines personnes ont souligné l'**importance de privilégier l'expertise locale** et de renforcer l'attractivité. Selon eux, si des parcs éoliens doivent être développés, il est crucial de **former la main-d'œuvre locale** et de **favoriser une chaîne d'approvisionnement québécoise**.

LES RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

Plusieurs personnes ont exprimé leur **satisfaction d'avoir été consultées dès les premières étapes** du développement du projet.

Une personne a exprimé sa déception concernant le faible nombre de personnes présentes lors de l'une des rencontres. Il a demandé **quels moyens avaient été utilisés pour promouvoir l'événement**.

L'équipe a précisé que des invitations postales ont été envoyées à toutes les adresses résidentielles à Stoneham, Sainte-Brigitte-de-Laval et Beauré. Les événements ont également été annoncés dans les journaux Ici l'info, à la radio et sur les réseaux sociaux. Les participant·es ont été invités à partager leur avis sur les meilleures méthodes pour contacter la population à l'avenir, afin que l'équipe puisse s'améliorer. Un kiosque a été spécialement prévu à cet effet pour recueillir les suggestions.



Il a été souligné que, lors de la prochaine rencontre, il serait important **d'éviter de planifier l'événement le même soir qu'une séance du conseil municipal**, afin de ne pas chevaucher ces deux événements.

Certaines personnes ont suggéré qu'il serait pertinent d'**inviter des experts externes** dans des domaines spécifiques, afin de favoriser la création d'un climat de confiance et la vulgarisation scientifique de l'étude d'impact sur l'environnement.

Il y a eu une **erreur concernant l'indication de la salle** sur le carton d'invitation pour l'activité à Beauré (même hôtel, différente salle). Plusieurs participants l'ont soulevé. Une personne a aussi été suggéré de repousser l'heure de la rencontre afin de faciliter la participation des gens après leur journée de travail. Afin de palier à cela, l'équipe de projet s'est assurée de bien afficher l'emplacement de la salle sur les lieux, afin d'éviter toute confusion.

Lors de la soirée à Beauré, une personne a proposé de **tenir les prochaines activités de consultation dans un lieu plus accessible et plus proche**, comme le Centre de loisirs de Sainte-Anne-de-Beauré.



Quels moyens de communication préférez-vous ?

Légende :

- Stoneham
- Sainte-Brigitte-de-Laval
- Beauséjour

Moyen de communication	Stoneham	Sainte-Brigitte-de-Laval	Beauséjour
SITE WEB	10	9	8
COMITÉ DE SUIVI	8	7	6
COURRIEL	10	9	8
DISTRIBUTION PORTE À PORTE	10	9	8
PUBLICITÉ / RADIO	8	7	6
CAFÉ-RENCONTRE	6	5	4
VISITE DE SITES	4	3	2
AUTRES ?	2	1	0

- Publicité dans le journal l'Écho de Stoneham.
- Publicité à la radio sur les ondes du 93,3 et du 98,1.
- Publiciser l'événement au travers des communications des villes.
- Communiquer avec des comités impliqués dans le secteur. Par exemple, le Comité environnement Côte de Beaupré, le Comité des parcs Riverain des Beauprés, le Comité Résidents de Beaupré, Boischatel et Ange-Gardien.
- Faire plus de promotion sur Facebook.

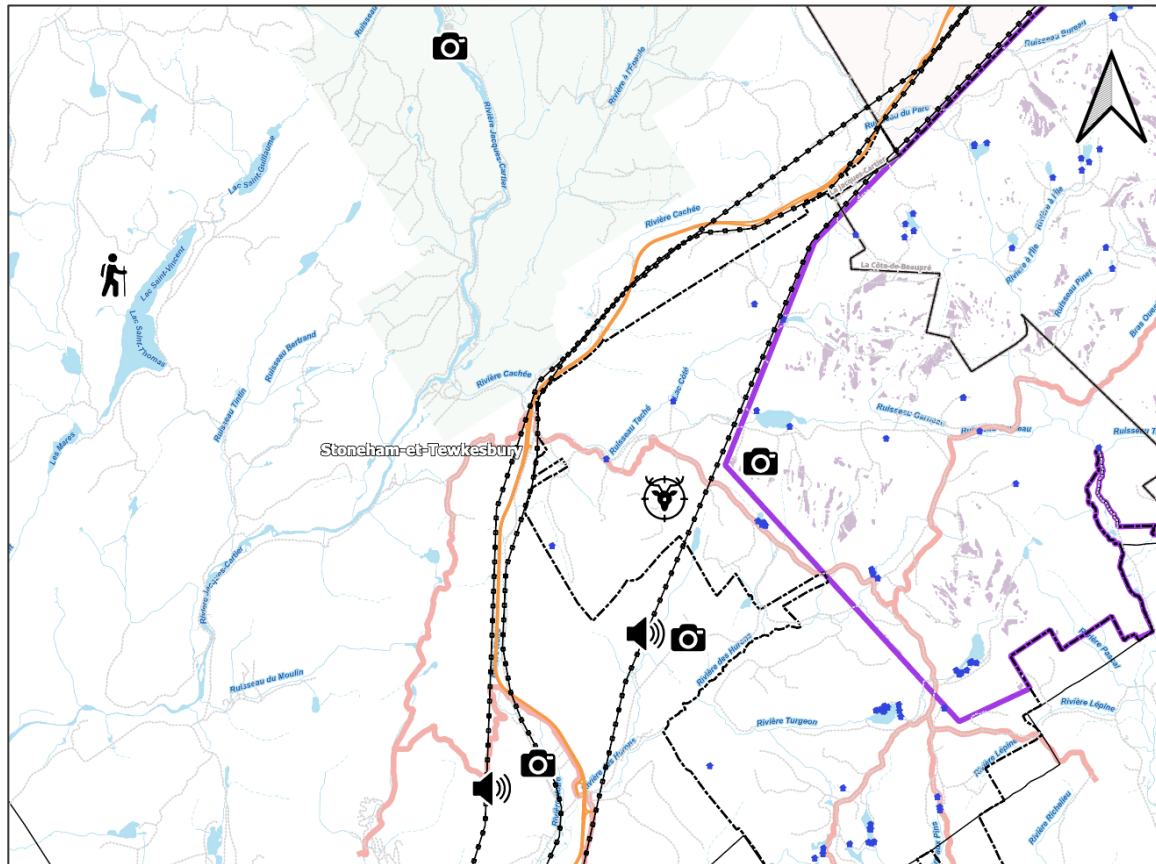
Un atelier de cartographie était animé par des facilitatrices externes de la firme Transfert Environnement et Société. Une grande carte du secteur était disposée sur la table afin de servir de support à la discussion. Sur la table était disposée la carte, des pictogrammes et des feuillets collants. Les participant-es étaient invité-es à partager les activités qu’elles pratiquent ou dont elles sont témoins dans le secteur. Les animatrices prenaient aussi en note les lieux importants pour lesquels la production de simulations visuelles ou sonores sont souhaitées.

Diagramme de la planification des activités de la semaine 1 :

- Simulations visuelles
- Simulations sonores
- Activités de chasse
- Randonnée
- Paysages
- Activités de motoneige
- Milieux humides et hydriques



STONEHAM-ET-TEWKESBURY



Éléments de projet

- Secteur Ouest
- Zones constructibles

Infrastructures existantes

- Route 138
- Route 175
- Réseau routier
- Ligne de transport d'électricité

Autres éléments

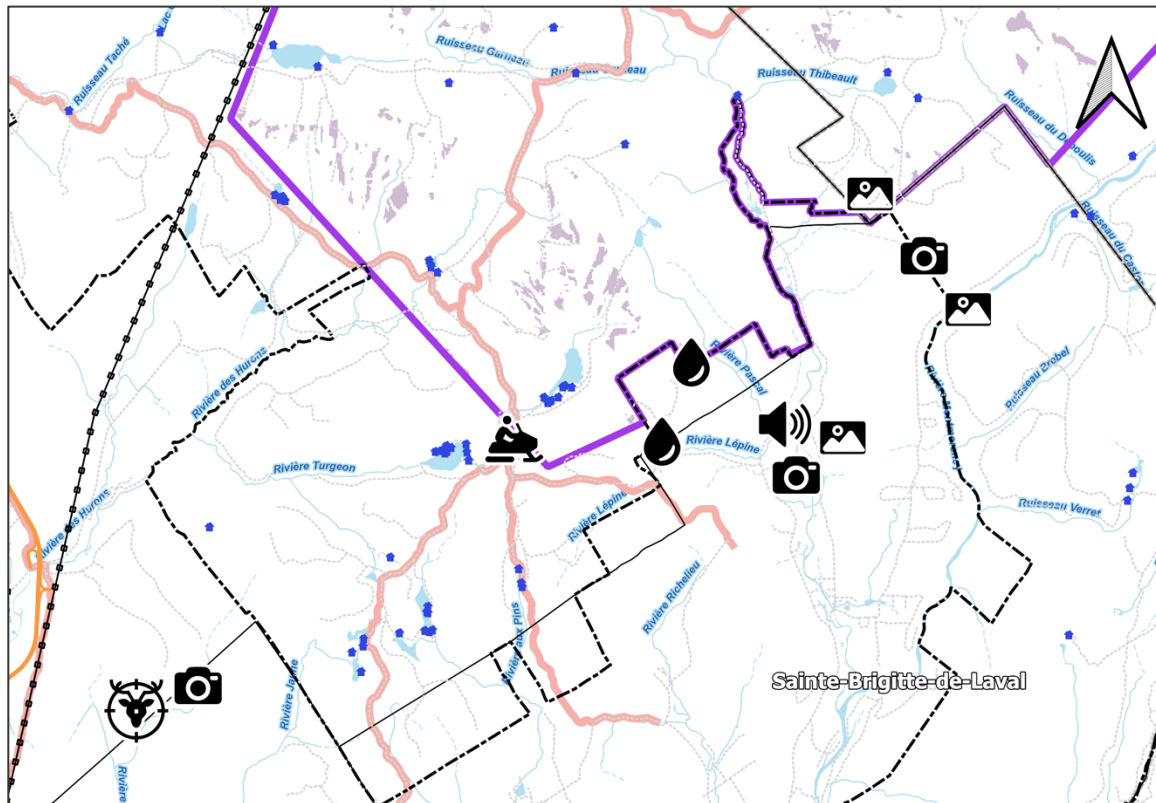
- Chalet
- Sentier de motoneige
- Seigneurie de Beupré
- Forêt Montmorency
- Parc national de la Jacques-Cartier

Des personnes résidant à Stoneham ont exprimé des préoccupations concernant l'impact visuel du projet, notamment en demandant des informations sur l'emplacement des éoliennes et la tenue d'une autre rencontre pour suivre l'évolution du projet. Ils ont également souligné l'importance de protéger la Vallée de la Jacques-Cartier et le panorama du parc national, déjà épargnés par d'autres projets, et s'inquiètent de l'impact visuel au sommet de Stoneham et à l'hôtel du Lac-Beauport. Des simulations visuelles ont été demandées.

Concernant le bruit, des inquiétudes ont été soulevées, surtout dans la Vallée de la Jacques-Cartier et à Saint-Adolphe, où les résidents craignent que le projet aggrave le bruit qui est déjà présent en raison de l'autoroute. Ils ont demandé plus d'informations sur les simulations sonores.

Par ailleurs, d'autres participants se sont montrés moins inquiets, se sentant suffisamment éloignés du projet après avoir vu la présentation.

SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL



Éléments de projet

- Secteur Ouest
- Zones constructibles

Infrastructures existantes

- Route 138
- Route 175
- Réseau routier
- Ligne de transport d'électricité

Autres éléments

- Chalet
- Sentier de motoneige
- Seigneurie de Beauré

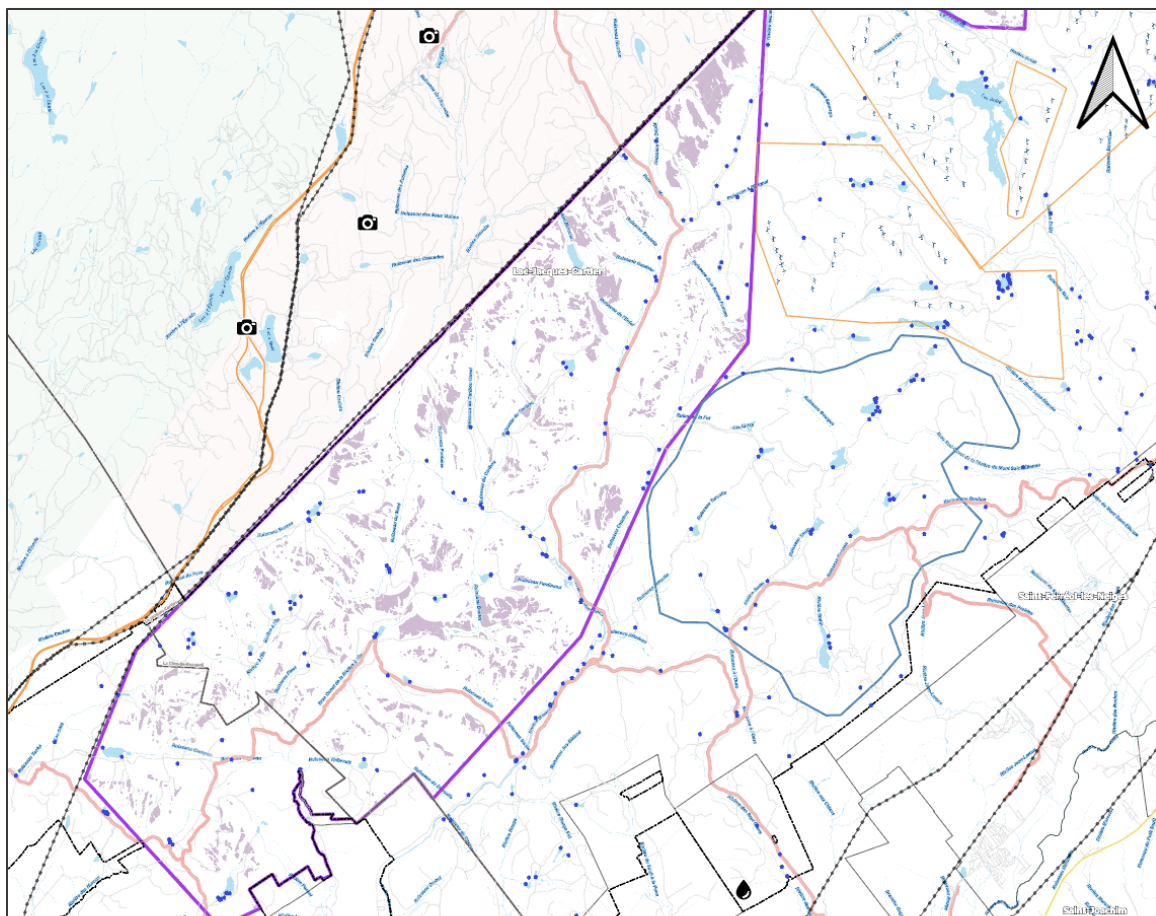
Des résidents de Sainte-Brigitte-de-Laval ont exprimé des préoccupations concernant l'impact visuel du projet, en particulier en demandant des informations sur l'emplacement des éoliennes et la tenue d'une nouvelle rencontre pour suivre l'évolution du projet. Des demandes de simulations visuelles ont été faites pour plusieurs zones, notamment au sommet privé au bout de la rue Sainte-Brigitte, à proximité de la barrière de la Seigneurie de Beauré, ainsi qu'aux abords des chalets situés sur la montagne.

Des inquiétudes ont également été soulevées concernant les sons de basses fréquences près du chemin Pascal et rue Saint-Louis, avec une demande de simulations sonores pour cette zone.

Des préoccupations ont été exprimées concernant l'impact du projet sur certains milieux humides, notamment dans le bassin versant de la Rivière Lépine et de la Rivière Pascal.

Une personne a soulevé des inquiétudes concernant la circulation et la sécurité routière près des chemins d'accès au projet. Enfin, une personne a exprimé son désir de préserver l'aspect paisible de Sainte-Brigitte-de-Laval, qui a déjà beaucoup évolué ces dernières années.

BEAUPRÉ



Éléments de projet

- Secteur Ouest
- Zones constructibles

Infrastructures existantes

- Route 138
- Route 175
- Réseau routier
- Ligne de transport d'électricité

Autres éléments

- Chalet
- Sentier de motoneige
- Seigneurie de Beaufort
- Forêt Montmorency
- Parc national de la Jacques-Cartier

Des simulations visuelles ont été demandées pour le pavillon d'accueil du Camp Mercier, le refuge du sentier de raquette, le refuge Le Pic, ainsi que pour différents points de vue situés dans la forêt Montmorency.



Des préoccupations ont été exprimées quant à l'impact de l'activité forestière et de la création de routes sur le ruissellement, l'érosion et le niveau des cours d'eau, ainsi que sur la remise en état des sols. Une personne a précisé être préoccupée par le niveau des rivières du Mont Saint-Étienne et des Roches.

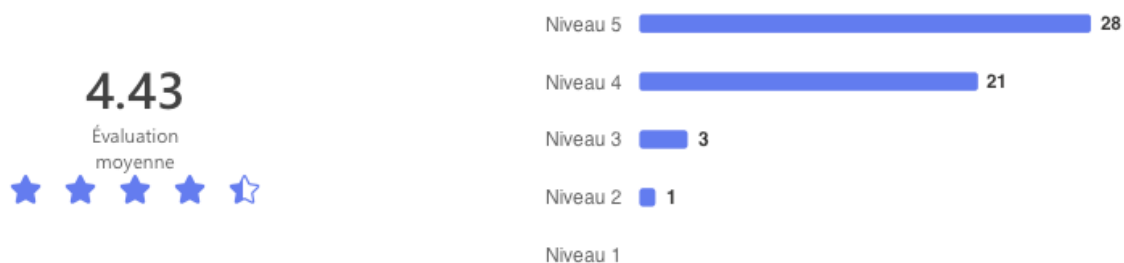
Il a été suggéré d'utiliser autant que possible les routes existantes et, dans le cas où de nouvelles routes devraient être aménagées pour le projet, de les rendre aussi étroites et courtes que possible.

Afin de faciliter la consultation des cartes lors des prochaines rencontres, les participant-es ont suggéré de les enrichir en y ajoutant davantage d'éléments facilitant la localisation, tels que le nom des principales artères routières et l'identification de certains lieux clés du secteur.

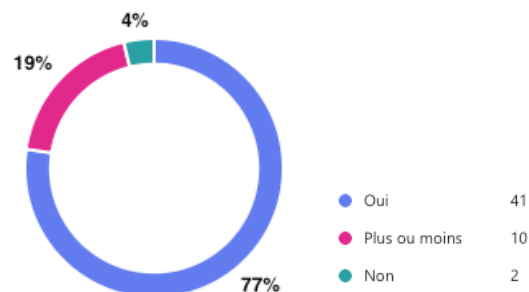
APPRÉCIATION DE L'ÉVÉNEMENT

Les participant-es étaient invité.es à compléter un questionnaire de rétroaction à la toute fin de l'activité. Au total, **53 personnes ont répondu** au questionnaire sur 92 participant-es recensés lors des trois activités.

Quelle est votre satisfaction générale à l'égard de l'activité ?



Est-ce que les différentes présentations ont fourni suffisamment d'informations pour répondre à vos questions ?



Avez-vous des commentaires sur l'activité ?

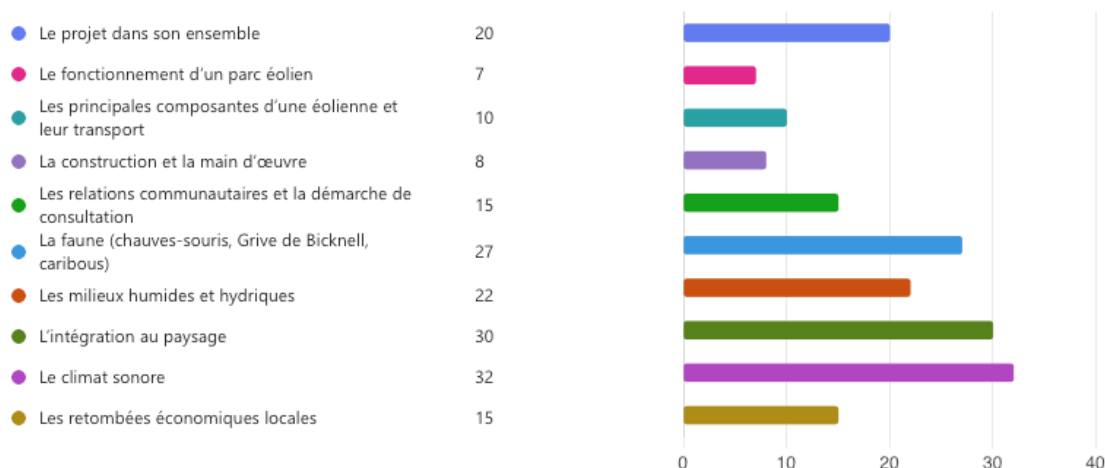
- Excellente présentation, contenu et connaissances des intervenants. Merci de prendre le temps de nous consulter.
- La période de questions devrait être plus longue ou être permise par un autre moyen (courriel) si le temps imparti est dépassé.
- Encadrement professionnel, attentif, sympathique, d'écoute.
- Très apprécié.
- Il y avait plusieurs informations pertinentes et clairement présentées. Il reste toujours des questions plus précises.
- Nous attendons avec impatience les données de l'étude d'impact et les informations complémentaires des suites du projet.
- Questionnement sur l'usage de l'électricité produite (besoins québécois ou exportation).
- Bel effort de répondre le plus possible aux questions de base : localisation, bruit... Belle disponibilité des experts. On sent que les éléments nécessitent encore de l'approfondissement, mais on est en amont, ce qui est bien.
- Plusieurs personnes sur place pour répondre aux questions individuellement, bel accès aux ateliers.
- Je me suis informé pour le recyclage.
- Beaucoup d'information, tout le monde connaît, mais ça va vite.
- Pour une première approche, c'est correct.
- Améliorer la carte pour mieux s'orienter. Zoomer + ajouter des indicateurs (église, dépanneur...).
- Attente des études plus précises.
- Cela a soulevé plusieurs questions et inquiétudes auxquelles nous n'avons pas de réponse pour l'instant.
- À suivre : les questions viennent aussi avec la réalisation selon les « obstacles » ou les « imprévus ».
- Je suis agréablement surprise de votre initiative de consultation.
- Demande de faire une étude de dépôt de surface concernant le bassin versant Montmorency, mieux connaître les variations de débit.
- Écran trop petit, les couleurs n'avaient pas assez de contraste.
- Avancement de l'étude d'impact vs moment de la consultation (dépôt à l'hiver).
- Surtout simulations visuelles, supers bonnes idées.
- Appréciation consultation en amont de la mise en place du projet, on se sent pris d'avance sur la prise de décision et l'élaboration du projet, le processus



démontre un haut niveau de responsabilité citoyenne (privé + gouvernement prend en considération le bien individuel).

- Les cartes ne sont pas assez détaillées (Exemple : mettre les noms des rues).
- Attente des positions d'éoliennes.
- Plus d'information sur le bruit et la localisation exacte des éoliennes.
- Très bien présenté les panneaux étaient utiles.
- Questions sur les basses fréquences émises par les éoliennes, impacts sur la faune, communications avec le milieu déficient.
- Manque d'info précise sur les emplacements des éoliennes.
- Qu'est-ce qui se passe avec les redevances après un contrat de 30 ans ?

Parmi les sujets abordés, quels sont ceux qui vous préoccupent le plus ?



Avez-vous des commentaires sur les sujets abordés ?

- Bien amené.
- La pertinence même du projet : l'augmentation de la production de l'électricité est discutable.
- Les impacts sur les résidences secondaires situées à l'intérieur des limites des parcs éoliens.
- Gestion du bois, terre du Séminaire et retombées économiques de la gestion du bois.
- Est-ce que les citoyens sont préoccupés ? Est-ce qu'ils sont blasés d'être consultés ?
- Parler plus du bruit. Je ne suis pas personnellement impacté, mais je sens quand même préoccupé pour les autres.



- Bruit : impact dans la vallée de Stoneham. De l'entrée de Saint-Adolphe jusqu'au Village.
- Entretien des parcs.
- Pour les habitants du Nord de Ste-Brigitte, ce projet sera notre voisin et c'est inquiétant et très près.
- On aimerait que les travailleurs en provenance de Ste-Brigitte puissent entrer par la barrière la plus proche.
- Très intéressant, mais beaucoup d'impact sur le milieu, la faune et la flore, durant les travaux. Grosses perturbations.
- Votre projet me semble bien parti, bonne chance !
- La rivière Montmorency est vraiment importante quand on fait des marches. Ça risque de l'affecter. La rivière est fragile, dès qu'on construit un pont, ça peut boucher les ruisseaux.
- J'aimerais pouvoir discuter avec un biologiste pour impacts sur les orignaux.
- Devrait être placé le plus loin possible des chalets et des maisons.
- J'ai déjà installé des éoliennes, alors les autres sujets me font questionner davantage.
- Proximité des éoliennes avec la maison.
- Climat sonore - vibration, fréquence, hypersensibilité aux ondes.
- Dire que les éoliennes, contrairement aux autres types d'énergies, peuvent être retirées facilement si de meilleures sources d'énergie sont développées, et ce, sans grands impacts environnementaux. Énergie de transition.
- Relations avec les citoyens !
- Les zones agricoles à respecter.
- La cohérence du projet et son impact sur les besoins futurs en électricité.
- Érosion des cours d'eau.
- L'érosion des berges.

Y a-t-il des sujets n'ayant pas été abordés qui soulèvent des préoccupations ou des questionnements ? Si oui, lesquels ?

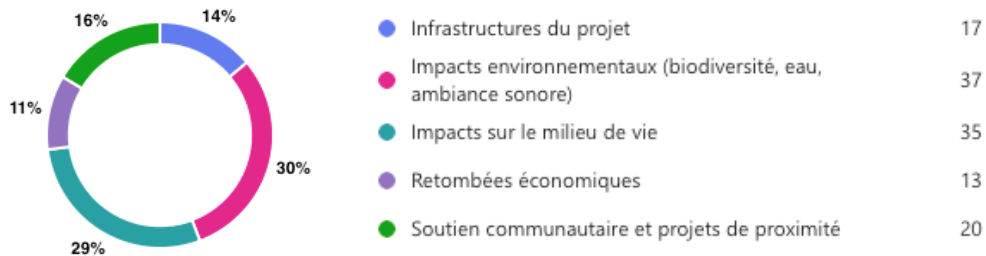
- Qui va bénéficier de l'électricité produite : ce n'est pas clair.
- Avoir des comparables sur les différents types d'énergies : hydraulique, versus éolien et autres.
- Impact de l'ajout d'une (autre) activité anthropique sur le site pour la faune qui l'occupe.
- La pertinence de produire plus d'électricité, le développement du parc au-delà de ces trois projets à moyen terme, le nombre de kilomètres de route à construire pour les câbles et l'entretien, le coût du recyclage/du rebut des pales.



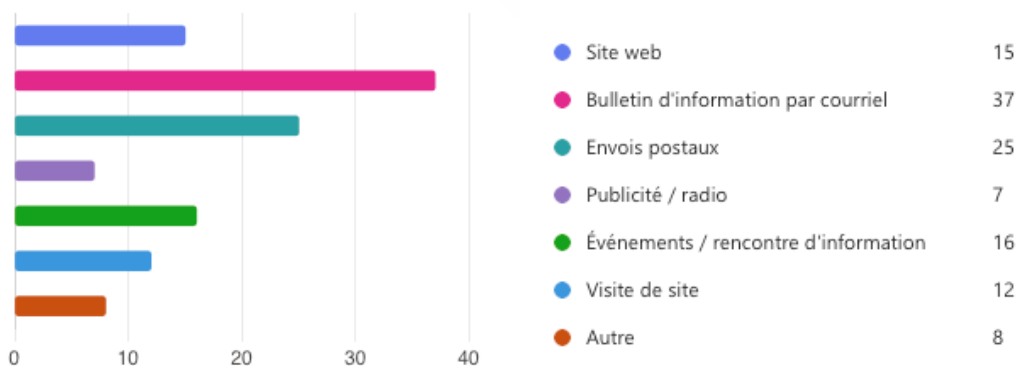
- Les impacts sur les résidences secondaires situées à l'intérieur des limites des parcs éoliens.
- L'impact sur les valeurs des résidences mériterait d'être documenté (quelles études, par qui, fluctuation, etc.).
- Redevance occupation du sol à la Seigneurie de Beaupré.
- Appel d'offre/chaîne d'approvisionnement.
- Démantèlement/fin de vie.
- Le positionnement des éoliennes (emplacement précis et ambiance sonore).
- Bassin versant de : rivière Lépine, rivière Pascal, rivière De l'Isle.
- Niveau de bruit sonore (haute, moyenne et basse fréquence).
- Impacts sur les bassins versants.
- Nombre de décibels d'une éolienne.
- Impacts sur les chalets notamment sonore.
- Réutilisation des matériaux à la fin du projet ?
- À Boralex : Qu'est-ce qu'une éolienne ++ ? Est-ce que ça serait construit ici ? Est-ce qu'on planifie de construire au Québec, le plus possible au Québec ?
- Impacts sur les sentiers de motoneige, crainte que les éoliennes deviennent un intérêt touristique.
- Risque de cancer, effet sur la santé des humains et des animaux.
- Impacts sur la valeur des maisons.
- Positionnement des éoliennes et des lignes de transport de l'électricité.
- Mesures scientifiques : en bas de 47 dB pas de problème pour les ondes de hautes fréquences, mais les impacts des BASSES fréquences ? Factures acoustiques sur la faune et les humains ? Manque information sur le projet sur la construction, mais aussi à très long terme.
- Lignes électriques, stations électriques, raccordement.
- Impacts sur les oiseaux, les chauves-souris et les rapaces, les technologies de mitigation.
- Les limites de la planète. Jusqu'où peut-on aller dans le développement sans mettre en péril l'environnement et la vie qui en dépend ?
- Le bruit et les études pour ce type d'éolienne.
- Production d'électricité en nombre de maisons desservies.
- Les phases de transport et la logistique (Exemple : jour/nuit, fermeture/détour, usure des routes...)
- Suggestion : soutien financier pour les gens qui veulent travailler dans le domaine, miser sur le projet.



Selon vous, si d'autres activités publiques d'information et de consultation devaient se tenir, sur quels sujets devraient porter ces rencontres avec les citoyen.nes ?



Quels sont les meilleurs moyens de communiquer avec vous afin de vous partager de l'information sur le développement du projet ?



Quels sont les meilleurs moyens de communiquer avec vous afin de vous partager de l'information sur le développement du projet ?

- Très bien.
- Journal l'écho de Stoneham, radio 93.3/98,1.
- Avoir des gens en dehors du projet, ça aide à créer un sentiment de confiance.
- Projet à suivre, consulter et informer régulièrement.
- Bonnes présentations !
- C'est bien !
- Je vous fais confiance, vous êtes bien partis.
- Je suis content d'avoir pu participer à des consultations tôt dans le développement du projet.
- Passer par les communications de la Ville.
- Avoir un micro pour parler plus fort !



- Le contact humain est important.
- Excellente présentation.
- Non, le projet n'est pas encore assez avancé.
- Comité environnement Côte de Beaulieu, Comité des parcs Riverain des Beaulieus, Comité Résidents de Beaulieu, Boischatell et Ange Gardien.
- Faire les consultations au centre de loisirs à Sainte-Anne de Beaulieu, ce serait plus accessible pour les citoyens.
- Sur Facebook : c'est là que les gens sont les plus vocaux.
- Faire la rencontre vers 19 h - 19 h 30.
- Mieux préciser ce sera à quel endroit. Nommer la salle.

Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions à partager avec les initiateurs du projet ?

- Pertinence du projet versus d'autres options.
- Je constate vos efforts pour rendre les éoliennes, les câbles les plus discrets possibles (sous les routes existantes, dans la vallée), mais je demeure sceptique vis-à-vis la nécessité de mettre des éoliennes dans un si bel endroit, si près des lieux de vie.
- Merci, une démarche importante.
- Crainte sur les contrats avec les États-Unis, qu'est-ce qu'on y gagne nous ?
- Impact des travailleurs sur la région à détailler. Quels sont les corps de métiers qui y seront ?
- Il serait bien de tenir d'autres séances d'information/consultations aux différentes phases du projet.
- On souhaite que le secteur demeure paisible. Privé, pas que le public puisse aller visiter/voir les éoliennes.
- Ne pas refaire comme le Mont Raoul Blanchard (éoliennes au top et tous les arbres sont coupés). Pas de confiance au Séminaire pour la bonne gestion de la coupe de bois.
- J'aimerais avoir accès aux terres du Séminaire pour la visite à vélo. Cela pourrait aussi être organisé par Boralex pour visiter le parc éolien.
- Utiliser les ponts comme mini-barrages hydroélectriques avec des passages pour les poissons. (Barrages qui laissent passer l'écoulement normal, mais qui retiennent les crues. Ainsi, ce serait une occasion pour faire l'entretien des cours d'eau et éviter les entraves).
- Initier une réflexion fondamentale sur l'énergie au Québec. Notre volonté ou non d'en exporter, la capacité du milieu et ses limites.
- Belle présentation avec des réponses claires.



ANNEXES

ANNEXE 1 – INVITATIONS ET PROMOTION



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré
Des Neiges – Secteur ouest

RENCONTRES D'INFORMATION PUBLIQUES

Venez discuter avec des représentants du projet éolien **Des Neiges – Secteur ouest** (400 MW) qui serait situé sur le territoire de la Seigneurie de Beauré.



L'ACTIVITÉ VOUS PERMETTRA ENTRE AUTRES DE :

Vous informer sur les derniers développements du projet.

Recueillir vos préoccupations et appréciations du projet.

Valider les moyens de communication pour vous joindre.

INVITATION



ACTIVITÉ CITOYENNE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Notre équipe sera sur place pour échanger avec vous et des présentations magistrales auront également lieu à **15h30 et 18h30**. Des collations et rafraichissements seront offerts sur place.

Aucune inscription préalable requise.

PLAGES HORAIRES

De 15h à 20h

15 octobre – Stoneham
L'hôtel Stoneham, 610 Chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, QC G3C 1T8.
La salle se nomme Le Grand Duc.

16 octobre – Sainte-Brigitte-de-Laval
Club de golf Alpin, 20 rue des Monardes, Ste-Brigitte-de-Laval, GOA 3K0

17 octobre – Beauré
Centre des congrès Mont-Sainte-Anne, Salle Blizzard, 500 Bd du Beau Pré, Beauré, QC GOA 1E0

AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER !

Pour plus d'information

819-363-6354

info@seigneuriedebeaure.com

parcseolienseigneuriedebeaure.com



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré
Des Neiges – Secteur ouest



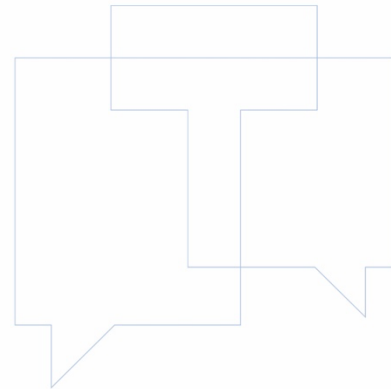
ANNEXE 2 – PRÉSENTATION MAGISTRALE

La version en haute résolution de la [présentation magistrale](#), ainsi que l'ensemble de la documentation est disponible sur le [site web du projet](#).



Notre rôle

- Agir en tant que facilitateur externe et favoriser les échanges
- Animer l'activité de consultation et la période de questions
- Documenter les préoccupations citoyennes et produire un rapport d'activité qui sera rendu public



Quelques règles pour des échanges constructifs



Je partage mes idées et mes préoccupations



Je prends ma place, toute ma place, mais juste ma place



Je respecte tous les points de vue



J'attends la période de questions pour intervenir

3

Objectifs de l'événement



Objectifs

- Présenter le projet au début de son développement
- Permettre à tous de poser leurs questions générales sur le projet
- Approfondir les sujets d'intérêt aux kiosques d'information
- Récolter les commentaires, avis, préoccupations aux kiosques et via l'atelier participatif



4



Déroulement de l'événement



- Présentation magistrale de l'initiateur (20 min)
 - Contexte
 - Paramètres de configuration du projet
 - Impacts potentiels
 - Processus de développement de projet
- Période de questions générales sur le projet (20 min)
- Tournée des kiosques
 - Questions spécifiques
 - Recueil des commentaires, avis, préoccupations
- Atelier de cartographie participative
 - Recueil de l'information sur le territoire



5

PRÉSENTATION DE L'INITIATEUR



BORALEX

energir
Développement

Q Hydro
Québec



6



Mise en contexte



Plan d'action 2035

Le gouvernement du Québec s'est engagé à atteindre la carboneutralité en 2050.



Vers un Québec décarboné et prospère

Plan d'action 2035 | Aide-mémoire

Le monde entier se mobilise et investit massivement dans la transition énergétique. Le Québec bénéficie d'une position enviable avec une énergie propre et de bas tarifs, mais doit saisir l'occasion pour se décarboner et créer de la richesse tout en répondant aux attentes des clients et clientes. Le Plan d'action 2035 - Vers un Québec décarboné et prospère d'Hydro-Québec permettra de réduire les gaz à effet de serre, de répondre à la croissance prévue de la demande d'électricité et d'offrir à la clientèle un service fiable, simple et abordable.

7

PLAN D'ACTION 2035

Pourquoi l'énergie éolienne?



Prix de l'énergie
compétitif



Complémentarité avec
l'hydroélectricité et
nos réservoirs



Production plus
importante en hiver,
lorsque nous avons
plus besoin



Filière à
déploiement rapide
(4-5 ans)

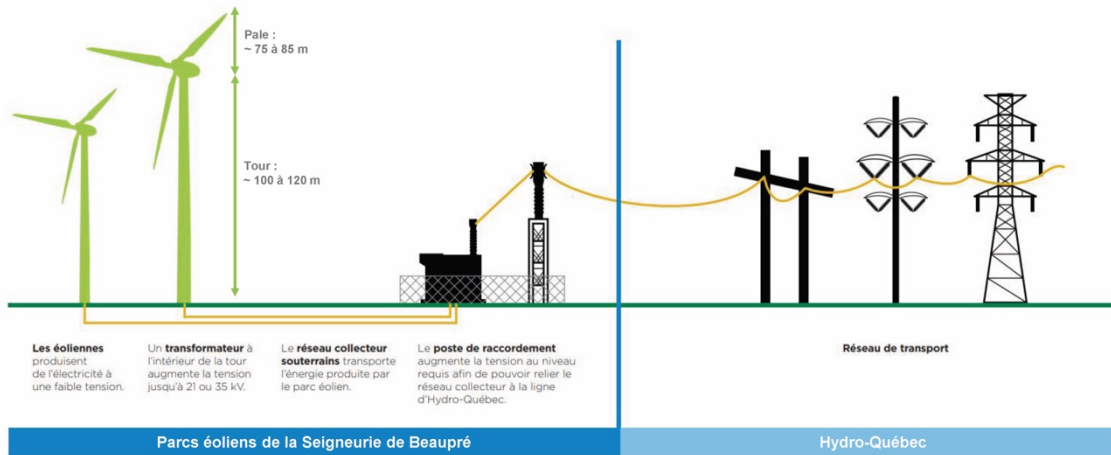
Des Neiges répondra aux besoins du Plan d'action 2035
qui vise la mise en service de **10 000 MW d'éolien** d'ici 2035



8 Hydro-Québec



Fonctionnement d'un parc éolien



PARCS ÉOLIENS DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ EN OPÉRATION



10



PROJET ÉOLIEN DES NEIGES



Phases	MW	Turbines	Statut
Seigneurie de Beauré 2&3 PHASE 1	272	126	En opération
Seigneurie de Beauré 4 PHASE 2	68	28	En opération
Côte de Beauré PHASE 3	24	10	En opération
Des Neiges PHASE 4 (potentielle)	1 200	< 200	Potentiel



Nous développons 3 projets éoliens de 400 MW chacun, totalisant 1 200 MW, afin de répondre graduellement à la demande en énergie.

11

UNE LOCALISATION IDÉALE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

Les avantages du territoire de la Seigneurie de Beauré

- Gisement éolien important
- Pas de résidence permanente
- Infrastructures existantes
- Proximité des lignes de transport d'électricité
- Proximité des centres de consommation
- 10 ans d'opération sur le territoire
- Site destiné à l'exploitation forestière et à la villégiature



OÙ EN SOMMES-NOUS ? SECTEURS SUD ET CHARLEVOIX

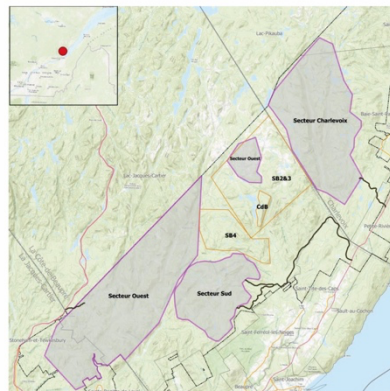


Secteur sud

- En attente du décret
- Début de la construction prévu à l'automne 2024
- Mise en service anticipée en 2026

Secteur Charlevoix

- Séance d'information publique le 30 octobre
- Début de la construction prévu en 2025
- Mise en service anticipée en 2027



13

OÙ EN SOMMES-NOUS ? SECTEUR OUEST



- Étude de vent mise en jour au début de 2024
- Mise à jour des paramètres de configuration

- Inventaires terrain
- Rédaction de l'étude d'impact

- Consultations ciblées
- Consultations publiques

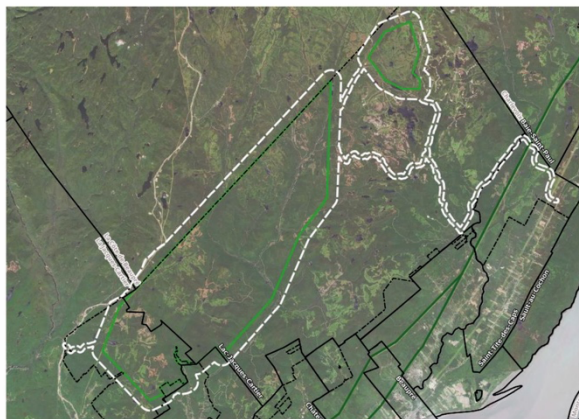


Credit photo : PESCA Environnement

14



ACCÈS POTENTIELS AU SITE

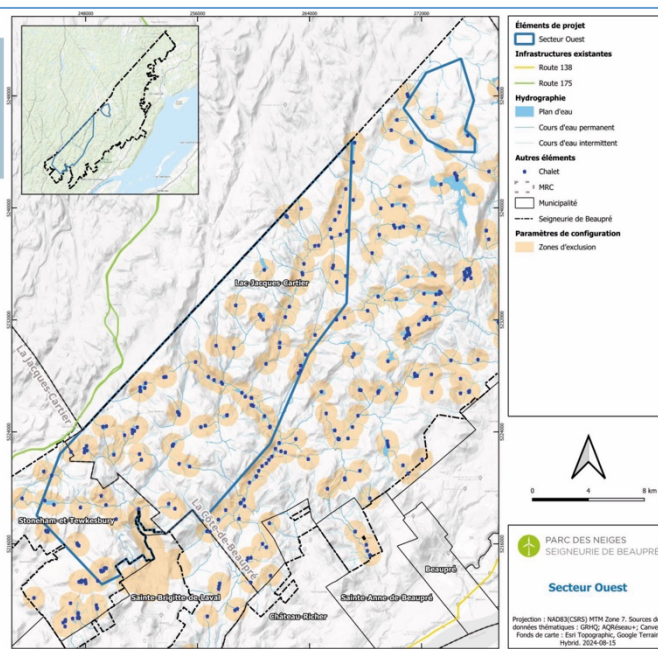


15

MISE À JOUR DES PARAMÈTRES DE CONFIGURATION

Milieu humain

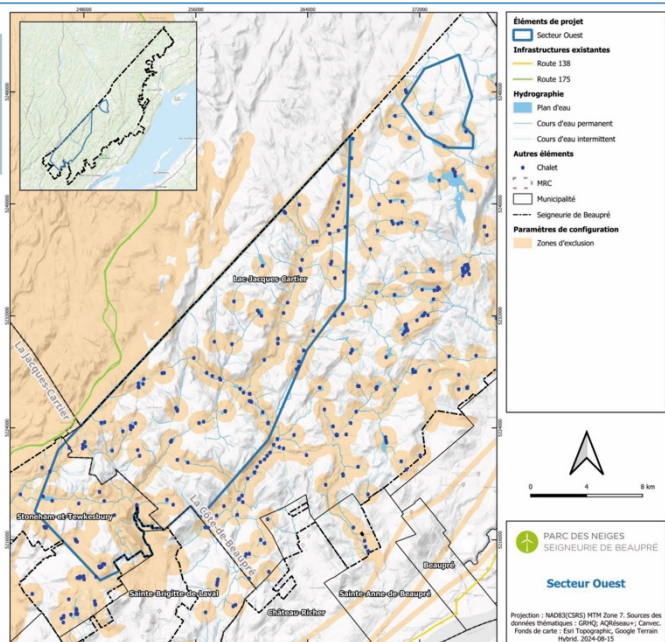
- Distance minimale de 4 fois la hauteur des éoliennes autour des chalet



MISE À JOUR DES PARAMÈTRES DE CONFIGURATION

Milieu humain

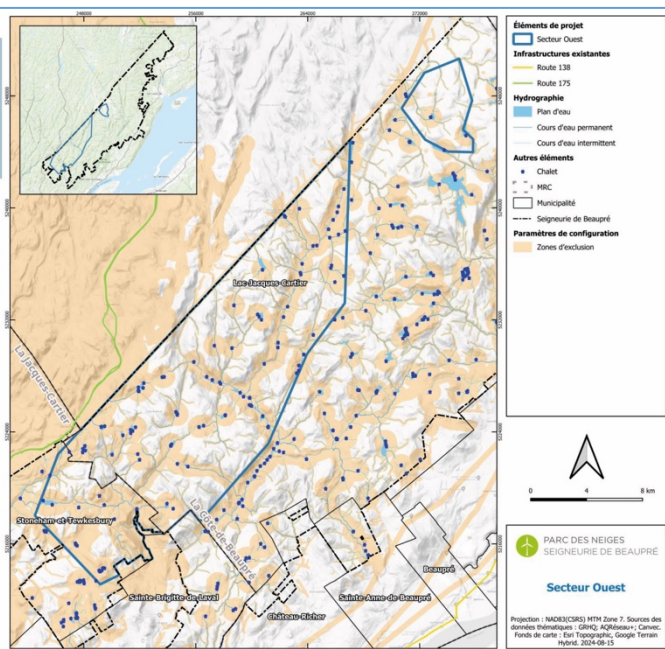
- Sentiers de motoneiges
- Pistes de ski de fond
- Routes à forte valeur paysagère
- Parcs nationaux
- Etc.



MISE À JOUR DES PARAMÈTRES DE CONFIGURATION

Milieu physique

- Cours d'eau et lacs
- Milieux humides connus
- Zones à fort potentiel de conservation



MISE À JOUR DES PARAMÈTRES DE CONFIGURATION

Milieu physique

- Secteurs à fortes pentes
- Autres contraintes techniques

Éléments de projet

- Secteur Ouest
- Infrastructures existantes
 - Route 138
 - Route 175
- Hydrographie
 - Plan d'eau
 - Cours d'eau permanent
 - Cours d'eau intermittent
- Autres éléments
 - Chalet
 - HRC
 - Municipalité
 - Séquence de traçage
- Paramètres de configuration
 - Zones d'exclusion

0 4 8 km

PARC DES NEIGES
SEIGNEURIE DE BEAULIEU

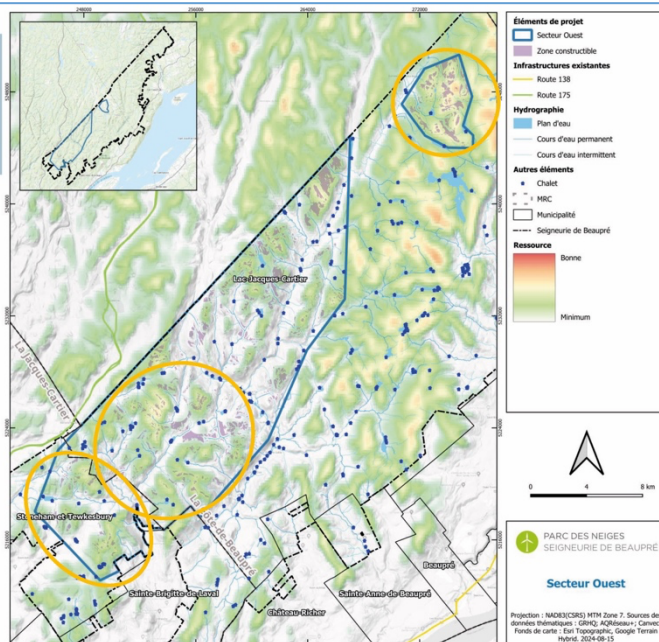
Secteur Ouest

Projection : NAD83(CRSG) WTM Zone 7. Sources des données thématiques : GML2, AQRéseau, Carvens.
Fonds de carte : Esri Topographic, Google Terrain, Hybrid, 2024-08-15

ZONES CONSTRUCTIBLES SECTEURS À HAUT POTENTIEL

Les secteurs à haut potentiel combinent:

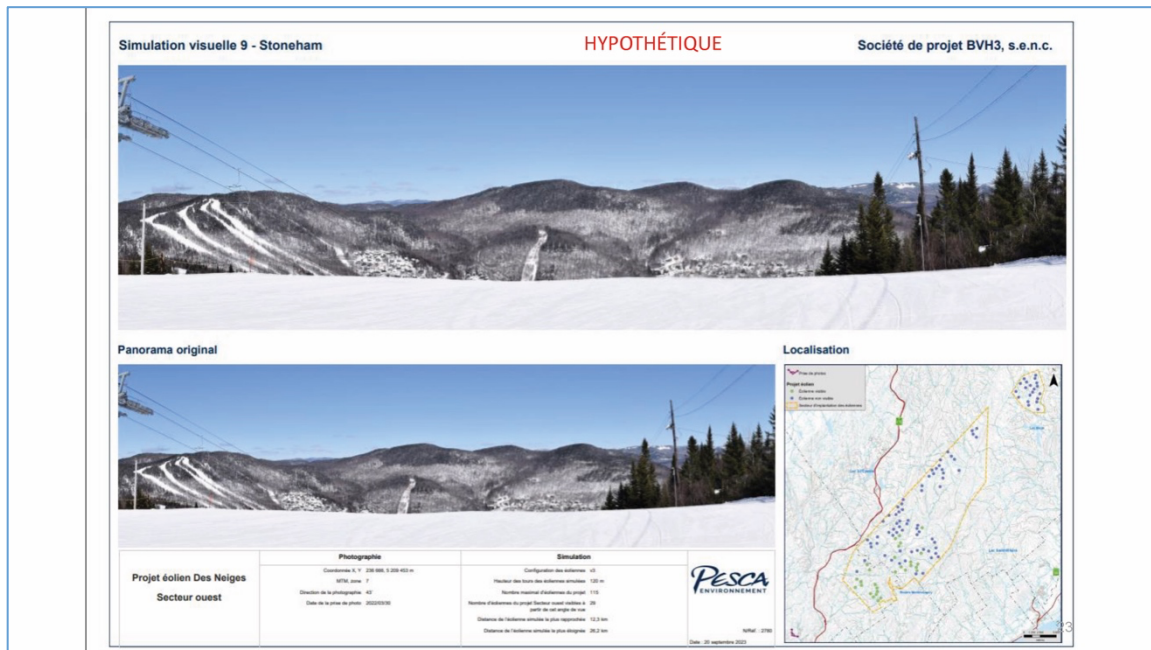
- les zones constructibles
- la qualité de la ressource de vent
- les enjeux de constructibilité
- L'accessibilité du secteur



Simulation visuelle préliminaires hypothétiques



- Les simulations présentées sont hypothétiques et à titre indicatif
 - Les positions d'éoliennes sont aléatoires dans les zones constructibles
- Objectif :
 - Fournir un outil visuel réaliste de ce dont pourrait avoir l'air le projet éolien
 - Mettre en perspective la dimension des éoliennes dans le paysage
 - Alimenter la discussion sur les points de vue à inclure dans l'étude d'impact



Simulation visuelle 10 - Avenue Sainte-Brigitte - Sainte-Brigitte-de-Laval

HYPOTHÉTIQUE

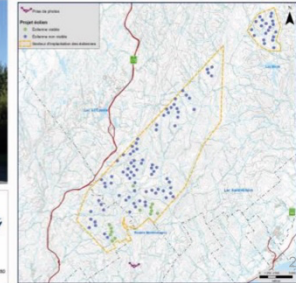
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

Coordonnées N.T. : 203 176 5 210 783 m
N.T.M. zone : 7
Direction de la photographie : 300°
Date de la prise de photo : 2023/09/02

Simulation

Configuration des éoliennes : 10
Hauteur des tours des éoliennes simulées : 120 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet : 110
Nombre d'éoliennes du projet (secteur ouest) simulées : 10
Pente de cet angle de vue : 10°
Distance de l'observateur simulée à la zone d'impact : 5,2 km
Distance de l'observateur simulée à la zone d'impact : 10,7 km

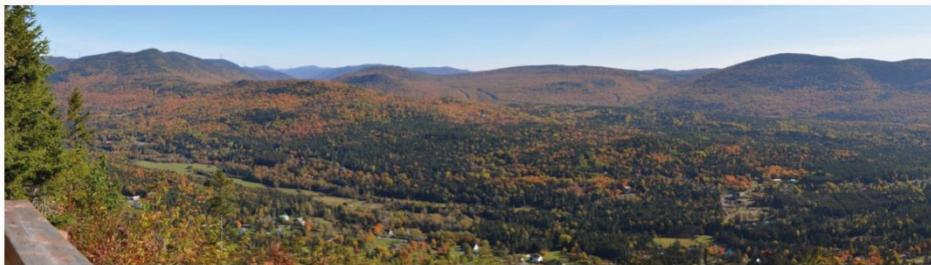
Pesca
ENVIRONNEMENT

Naturel : 2780
Date : 01 septembre 2023

Simulation visuelle 8 - Sentier de la montagne à Deux Têtes - Sainte-Brigitte-de-Laval

HYPOTHÉTIQUE

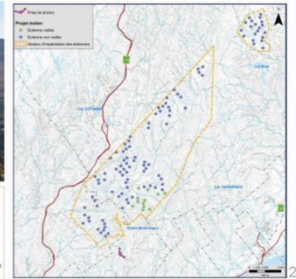
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

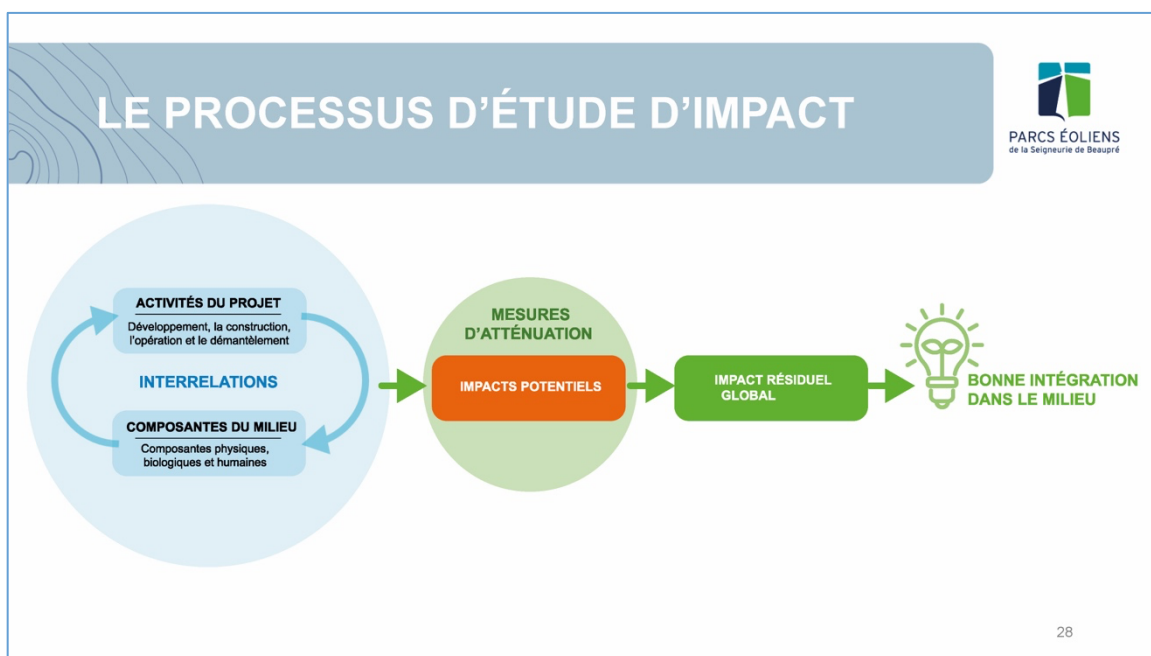
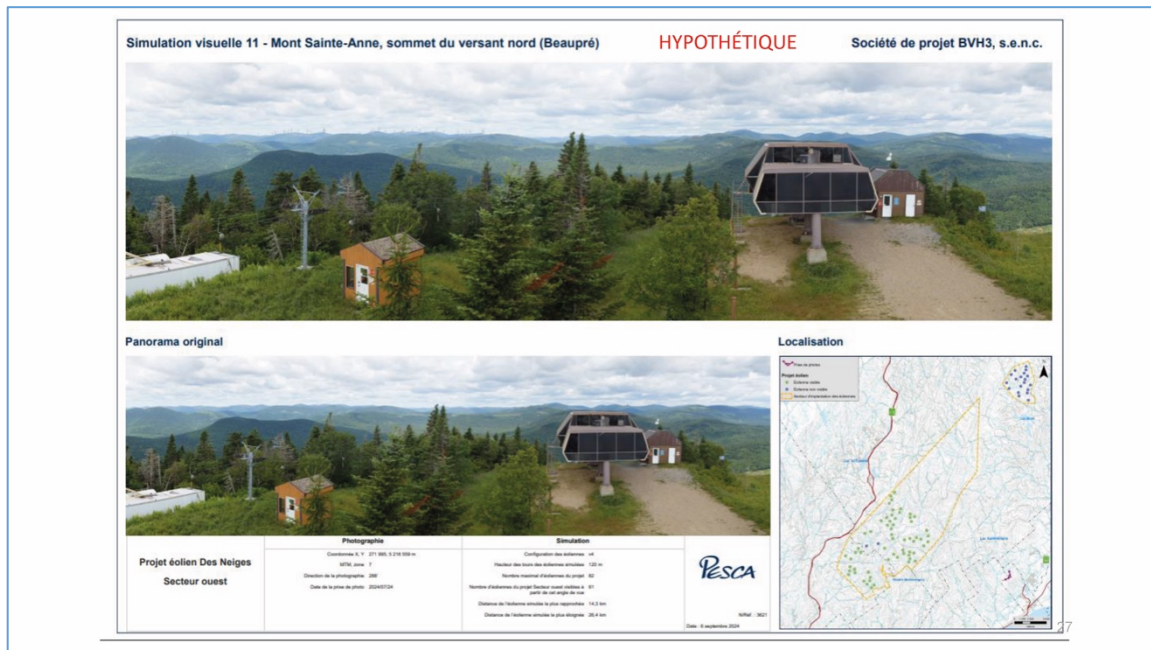
Coordonnées N.T. : 202 121 5 211 889 m
N.T.M. zone : 7
Direction de la photographie : 31°
Date de la prise de photo : 2021/10/08

Simulation

Configuration des éoliennes : 10
Hauteur des tours des éoliennes simulées : 120 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet : 110
Nombre d'éoliennes du projet (secteur ouest) simulées : 10
Pente de cet angle de vue : 10°
Distance de l'observateur simulée à la zone d'impact : 7,8 km
Distance de l'observateur simulée à la zone d'impact : 10,2 km

Pesca
ENVIRONNEMENT

Naturel : 2780
Date : 01 septembre 2023



LE CONTENU TYPE D'UNE ÉTUDE D'IMPACT



Milieu physique	Milieu biologique	Milieu humain
• Air • Sol • Eaux de surface • Eaux souterraines • Milieux humides	• Peuplements forestiers • Espèces envahissantes • Espèces à statut particulier • Oiseaux • Chauves-souris • Mammifères • Poissons • Amphibiens et reptiles • Habitats fauniques reconnus	• Climat sonore • Paysage • Retombées économiques • Activités de chasse et pêche, villégiature • Activités forestières • Motoneige • Réseau routier • Patrimoine archéologique et culturel

29

COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES PRIORITAIRES



- Paysage
- Climat sonore
- Caribou forestier
- Bassin versant du Lac Saint-Charles
- Grive de Bicknell
- Activités de chasse et de motoneige

Les consultations
servent à confirmer
les priorités des
citoyens!

30



DÉMARCHE CONSULTATIVE



- Consultations ciblées
 - Représentants du milieu (MRCs, municipalités, députés, etc.)
 - Groupes économiques et environnementaux
 - Parcs et réserves
 - Entreprises récréotouristiques
 - Clubs de chasse et pêche du Séminaire de Québec
- Consultation publique
 - Stoneham
 - Sainte-Brigitte-de-Laval
 - Beauré

31

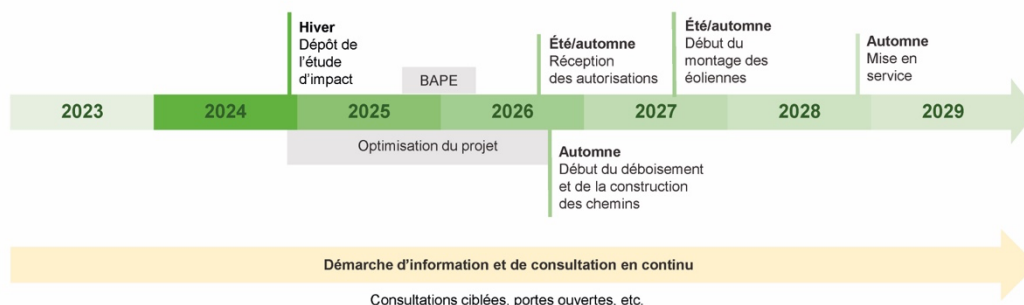
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES Secteur ouest



32



ÉCHÉANCIER ANTICIPÉ SECTEUR OUEST



33

CONCLUSION



- Le projet Des Neiges – Secteur ouest c'est :
 - Un potentiel de production d'énergie renouvelable pouvant atteindre 400 MW
 - Un projet qui engendrait des retombées économiques significatives dans la région, et ce, pendant toute la durée de son opération
 - Un projet nécessaire pour la transition énergétique du Québec
- Nous vous invitons à nous partager vos commentaires sur l'étude d'impact et vos préoccupations.
- Vous pouvez nous contacter en tout temps pour toute question ou suggestion.



34



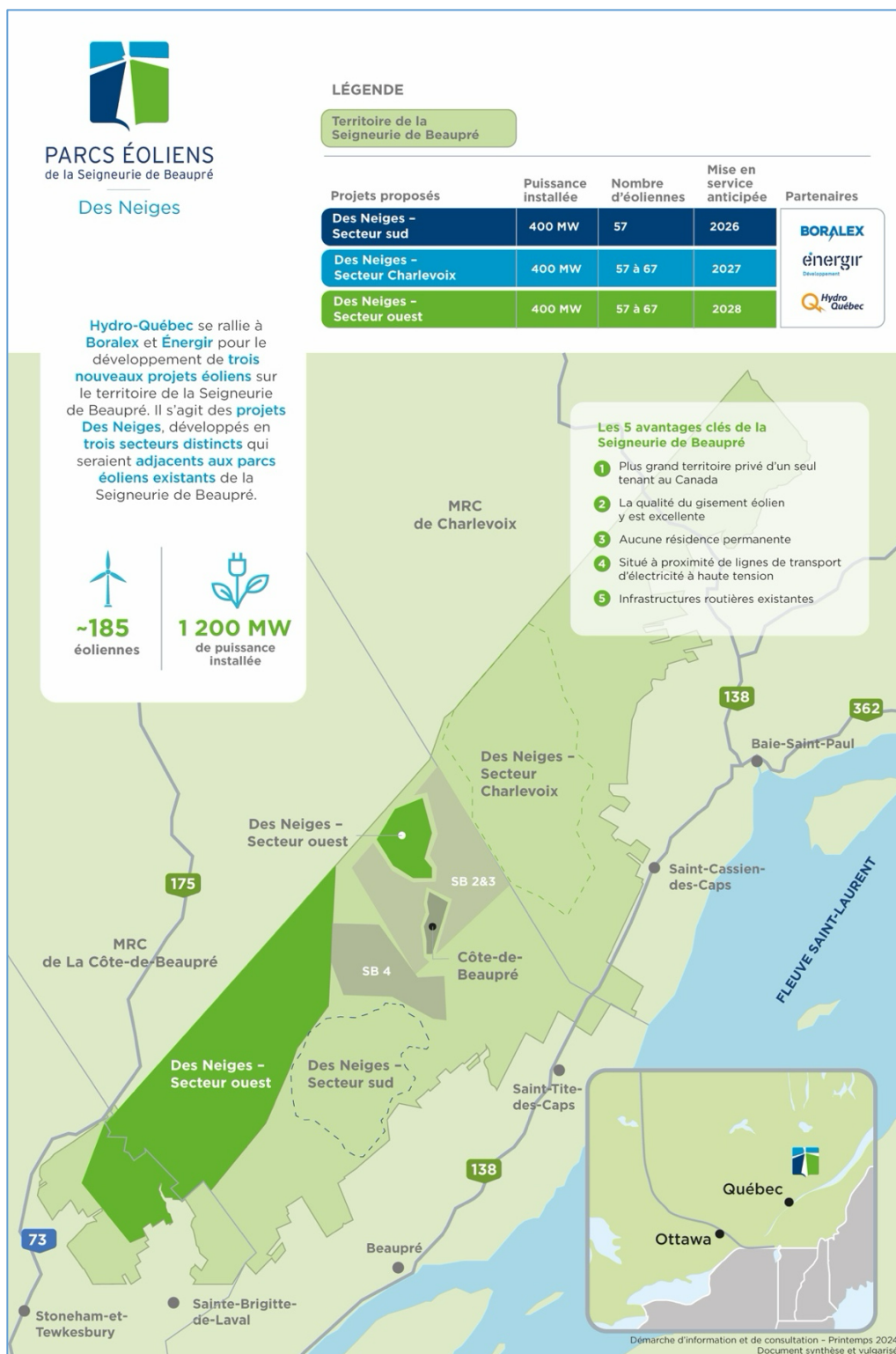
Questions ou commentaire?

Période d'échanges
et de discussion.



ANNEXE 3 – AFFICHES

La version en haute résolution des [affiches](#), ainsi que l'ensemble de la documentation est disponible sur le [site web du projet](#).





PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

Des Neiges

Fonctionnement d'un parc éolien

Longueur
des pales entre

**75 et
90 mètres**

Hauteur du moyeu

**110 à
120 mètres**



Le **poste de raccordement** augmente la tension au niveau requis afin de pouvoir relier le réseau collecteur des parcs éoliens au réseau d'Hydro-Québec.

Les éoliennes produisent de l'électricité à une faible tension.

Un **transformateur** à l'intérieur de la tour augmente la tension jusqu'à 21 ou 35 kV.

Le **réseau collecteur souterrain** transporte l'énergie produite par le parc éolien.

Démarche d'information et de consultation - Printemps 2024
Document synthèse et vulgarisé

PARCS ÉOLIENS

HYDRO-QUÉBEC



De l'écoute à l'action : nos mécanismes de relations avec les communautés



Une démarche participative trois objectifs

- 1 Communiquer l'information attendue et nécessaire pour que chacun puisse évaluer la qualité du projet
- 2 Identifier les enjeux clés et les préoccupations afin d'y répondre convenablement
- 3 Bâtir une relation de respect, de confiance et de coopération

Des rencontres d'intérêts avec les :

Instances municipales et gouvernementales
Premières Nations
Clubs de chasse et pêche
Groupes d'intérêt ciblés
Citoyen.nes

Première étape :

Atelier de cartographie participative afin de prendre en considération les particularités du territoire

La gestion des signalements en un clin d'œil :



Un comité de suivi sera mis en place

Il s'agit d'un espace de dialogue réunissant les promoteurs d'un projet, différents acteurs locaux et les représentants des différentes communautés locales concernées ou intéressées par un projet. Le Comité aura pour mandat d'assurer le maintien d'un canal privilégié d'information et d'échange pour assurer une cohabitation harmonieuse entre le projet et le milieu d'accueil. Au cours des rencontres, les membres du Comité sont appelés à prendre connaissance et à discuter de plusieurs aspects afférents aux parcs éoliens comme les retombées économiques, les suivis environnementaux, les signalements reçus par l'entreprise et le suivi de l'avancement des différentes phases de projets.

Si le comité de suivi vous intéresse, mentionnez-le à un membre de notre équipe!

Le contenu type d'une étude d'impact

Milieu physique

- Air
- Sol
- Eaux de surface
- Eaux souterraines
- Milieux humides

Milieu biologique

- Peuplements forestiers
- Espèces envahissantes
- Espèces à statut particulier
- Oiseaux
- Chauves-souris
- Mammifères
- Poissons
- Amphibiens et reptiles
- Habitats fauniques reconnus

Milieu humain

- Retombées économiques
- Activités de chasse et pêche, villégiature
- Activités forestières
- Motoneige
- Réseau routier
- Patrimoine archéologique et culturel
- Climat sonore
- Paysage

Une suite
d'engagement **logique**

ÉVITER :

Contourner ces milieux

MINIMISER :

Limitier la perte

COMPENSER :

En dernier recours seulement



Retombées économiques anticipées

Investissement total

Environ

1 G\$

Retombées économiques

En construction

500 emplois

En opération

15 emplois

Redevances et participation

Environ

80 M\$

sur 30 ans

Mécanismes de maximisation des retombées économiques locales

Discussions en cours avec les communautés locales et autochtones

+ retombées indirectes :

Achat de matériaux, hébergement, restauration, entretien des infrastructures et des équipements...



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

Des Neiges

Retombées économiques des parcs existants : une contribution significative

Construction

- Investissement total de **1 milliard \$**
- Environ **1 500 travailleurs** ont été sollicités sur **5 ans** durant les phases de construction des parcs et environ **30 personnes** travaillent actuellement sur le site à temps plein, pour en assurer la maintenance et l'opération
- Les projets ont engendré plus de **35 millions \$** de retombées économiques directes dans la **MRC de La Côte-de-Beauré**
- Près de **300 millions \$** dans la région de la **Capitale-Nationale**

Opération

- Sur 10 ans, les activités d'opération des parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré ont généré **environ 92 millions \$ dans les régions de la Côte-de-Beauré, Charlevoix et la Capitale-Nationale** et environ 280 millions \$ au Québec



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

Des Neiges

Quels moyens de communication préférez-vous ?

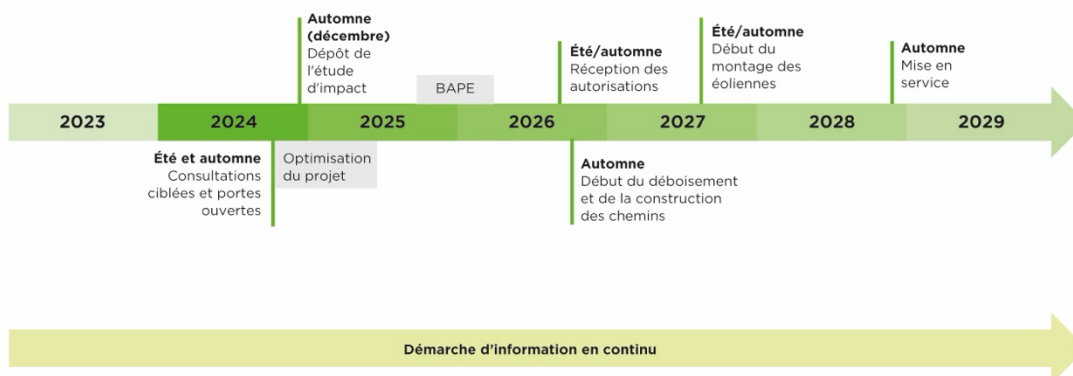
	PRÉFÉRENCES	COMMENTAIRES
SITE WEB		
COMITÉ DE SUIVI		
COURRIEL		
DISTRIBUTION PORTE À PORTE		
PUBLICITÉ / RADIO		
CAFÉ-RENCONTRE		
VISITE DE SITES		
AUTRES ?		



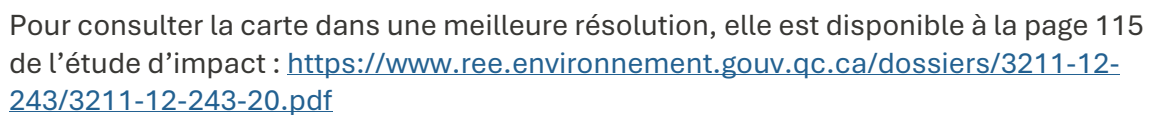
Démarche d'information et de consultation - Automne 2024 Document synthèse et vulgarisé



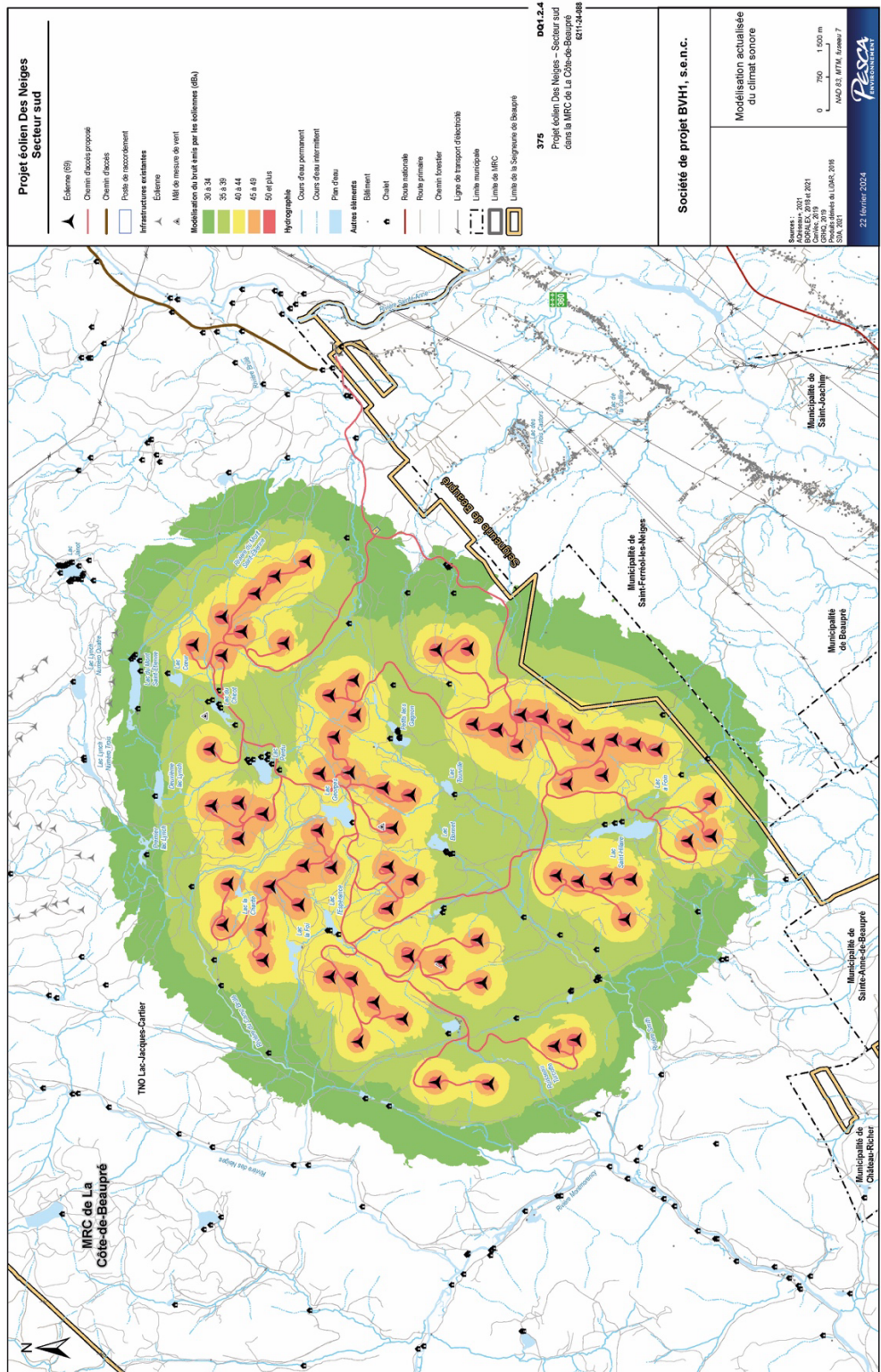
Échéancier anticipé secteur ouest



Projet éolien Des Neiges - Secteur Charlevoix



Projet éolien Des Neiges - Secteur sud



Pour consulter la carte dans une meilleure résolution :
<https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000603493>

